

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV
DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° XLIV

63 ANNÉE

1 9 7 2

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ

BERGERAC, le octobre 1972.

103-105, RUE VALETTE

BERGERAC

(DORDOGNE)

(24)

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 19 novembre.

Elle sera présidée par notre camarade le Colonel Pierre Charroppin, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ingénieur au Commissariat à l'Energie Atomique, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, croix de la Valeur Militaire.

Le matin, à 10 heures, l'assemblée générale statutaire se tiendra dans une salle de classe, au collège, devenu lycée, rue Lakanal, n° 2.

On trouvera ci-joint le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

La réunion se terminera par la cérémonie traditionnelle devant le monument érigé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.

A 13 heures, vous êtes invités, vous et les vôtres, les dames en particulier, ainsi que vos amis sympathisants, au banquet habituel qui sera servi au restaurant de l'aérogare de Bergerac-Roumanières, Tél. (53) 57.15.87., par le traiteur Jacques Bournizel. Pour ceux qui ne disposeraient pas de moyens de transport, il est donné rendez-vous rue du Professeur-Pozzi, à l'issue de la solennité du souvenir.

L'ensemble total des frais sera de 35 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le lundi 13 novembre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

ADHERENTS !

AMPLIFIEZ LE RAYONNEMENT
DE VOTRE ASSOCIATION

*Les Anciens doivent connaître
les Jeunes*

PARCE QUE L'AMICALE
EST UNE RÉUNION DE CAMARADES
ET UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL

PARCE QUE L'AMICALE
APPORTE UNE ÉNORME
PUISSANCE DE PROTECTION

PARCE QUE LA FORCE
DE NOTRE ASSOCIATION
DÉPEND DU NOMBRE DES ADHÉSIONS

Pour chaque adhérent **ANCIEN**
...un adhérent **NOUVEAU**

Devenez **PARRAIN !**

PROCURATION

Le soussigné (1)
donne pouvoir à M. (2)
pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 19 novembre 1972
afin de :

1° Voter sur l'approbation du rapport moral et du rapport financier
de 1971.

2° Elire QUATRE membres du Conseil d'Administration (MM.
Jean BARTHE, Christian de MESLON, René ROUSSEAU ainsi que M.
René CALVES (ce dernier membre coopté), sont sortants) (3) ;

3° Délibérer sur des questions diverses.

A, le 1972 (4)

FORMULE D'ADHÉSION AU BANQUET

Le soussigné (1)
et Mme (5) assister }^a_{on} (5) au banquet du 19 novembre 1972.

Le montant (6) est ci joint en (7) ou
(5) sera adressé par (7) ou (5) sera versé
au Trésorier le 19 novembre 1972 (5).

A, le 1972 (4).

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse.

(2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence est certaine ou LAISSER
EN BLANC.

(3) Ils sont rééligibles.

(4) Dater et signer.

(5) Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s).

(6) 35 francs par convive.

(7) Préciser la nature de l'envoi (mandat-poste, mandat-carte, chèque postal, chèque
bancaire).

A détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général :

Robert COQ, « Aux 3 Pavillons », 103-105, rue Valette, BERGERAC

Téléphone n° (53) 57.04.72



Cliché « Sud-Ouest »

Le docteur René ROUSSEAU
président de l'Amicale depuis le 12 septembre 1966.

MEMBRES D'HONNEUR :
 M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, (1892-1971) M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL - LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922, M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :
 MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966).

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
 M. LE SOUS-PREFET HENRY BOUX, M. LE MAIRE LOUIS PIMONT, MADAME LA DIRECTRICE MARIE-THÉRÈSE ELIZONDO.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
 PRÉSIDENT, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉSORIER, M. GEORGES BRASSEM ; ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, JEAN BARTHE, RENÉ CALVÈS, ANDRÉ DELPÉRIER, MICHEL MANET, PIERRE PUCHEU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

63^e ANNÉE

XLIV^e BULLETIN

1972

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. ROBERT MASSIEU ET DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE TRILLAUD A BERGERAC



SOMMAIRE

- 2 Situation financière.
Georges BRASSEM.
- 5 Assemblée générale du 14 novembre 1971.
- 7 Livre d'or.
- 9 Discours du XLV^e banquet
Michel LONGY, René ROUSSEAU,
Christian BRETON.
- 24 Délibérations du Conseil d'Administration.
- 25 L'abricotier du Principal
Robert COQ.
- 26 Petite chronique bordelaise
Jean FORIE.
- 27 La Flamme sous l'Arc de Triomphe.
La section parisienne
Gaston BOST.
- 32 Mémoires
Jean POZZI.
- 42 Marcel Flouret
Robert COQ.
- 44 Nécrologie.

Situation financière au 31 décembre 1971

ACTIF			
DISPONIBLE			
Crédit Commercial de France.	105,02		
Caisse d'Epargne de Bergerac	2.350,88		
C. C. P. Limoges 307.52	<u>223,49</u>		
	2.679,39	2.679,39	
RÉALISABLE			
Valeurs mobilières	13.470,25	13.470,25	
IMMOBILISÉ			
Immeuble n° 39, av. du 108 ^e R.I., Bergerac.	40.000 »	<u>40.000 »</u>	
PASSIF			
Actif au 31 décembre 1970	56.883,53		
Perte de l'exercice	<u>733,89</u>		
	56.149,64	<u>56.149,64</u>	
COMPTE DE GESTION			
RECETTES			
1° Disponible au 31 mars 1970.		4.476,53	
2° Revenus ordinaires :			
Cotisations et Bulletins	2.738 »		
Loyer	4.290 »		
Intérêts Caisse d'Epargne.	237,08		
Coupons.	<u>941,46</u>		
	8.206,54	<u>8.206,54</u>	
		<u>12.683,07</u>	
DÉPENSES			
Les Epis	400 »		
Lycée Henri IV	200 »		
Caveau	60 »		
Assurances	208,92		
Impôts : Foncier	692 »		
Taxe sur C.C.P.	5 »		
Taxe Voierie.	<u>4,80</u>		
	701,80	701,80	
Frais de bureau :			
Mandats	17 »		
Timbres	<u>500 »</u>		
	517 »	517 »	
Achat de titres	998 »		
La Flamme sous l'Arc de Triomphe	113 »		
Bulletin	3.302,55		
Fête annuelle.	583 »		
Gerbe tricolore	60 »		
Droits de garde des titres.	83,41		
Ravalement immeuble.	<u>2.772 »</u>		
De la Caisse versement au C.C.F.	4 »		
	10.003,68	10.003,68	
Disponible au 31 décembre 1971		<u>2.679,39</u>	
		<u>12.683,07</u>	

RÉSULTATS

Perte sur recettes.	1.797,14
Accroissement du portefeuille.	1.063,25
	733,89

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Valeur au 31 décembre 1971

5 obligations Autoroutes 6,25 % 1968 à 400 F (387).. . . .	1.935 »
4 obligations Crédit Hôtelier 6,25 % 1967 à 400 F. (396,60) ..	1.586,40
4 obligations Caisse Crédit Hôtelier 7 % 1969 à 500 F (520)..	2.080 »
2 bons Caisse Crédit Agricole 8,50 % 1970 à 500 F (543,30).	1.086,60
4 obligations E.D.F. 8,50 % juin 1971 à 400 F (415,50) .. .	1.662 »
2 obligations S.N.C.F. 8,50 % 1971 à 500 F (499).	998 »
3 obligations S.N.C.F. 8,50 % 1970 à 500 F (515).	1.545 »
7 obligations Crédit National 6,25 % 1966 à 200 F (180).. .	1.260 »
1 obligation du Groupement des Matériaux de Construction 8,75 % 1970 à 500 F (532).	532 »
9 obligations Radiologie 5,75 % 1948 à 100 F (87,25). . . .	785,25
	13.470,25

Georges BRASSEM.

LISEZ LE BULLETIN

Il contient tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin.
Utilisez pour vos paiements le mandat chèque ci-inclus.

Pour 1972 la cotisation est de :

Membres titulaires (anciens élèves) 12 F (dont 8 F pour le Bulletin).
Membres honoraires : 16 F (dont 8 F pour le Bulletin).

Le rachat de la cotisation des souscripteurs perpétuels est de :

— 80 F pour les membres titulaires,

— 100 F pour les membres honoraires mais ils sont tenus au paiement du Bulletin annuel : 8 F

Certains de ces rachats à des taux inférieurs remontent à une date très ancienne. Il n'est pas question de demander un supplément mais ceux qui en ont les moyens sont juges de ce qu'ils peuvent faire.

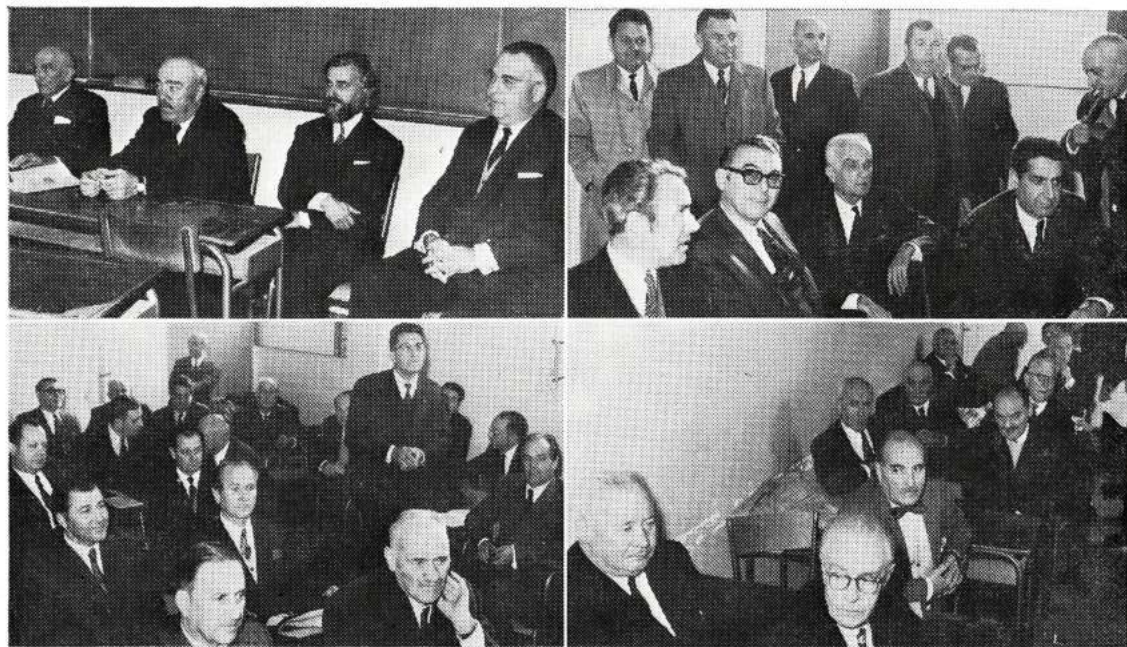
ADRESSES :

Le Président : Docteur René Rousseau, 28, rue Candillac, Bergerac,
tél. (53) 57.03.84.

Le Secrétaire-général : Robert Coq, 103-105, rue Valette, Bergerac,
tél. (53) 57.04.72.

Le Trésorier : Georges Brassem, 67, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac,
tél. (53) 57.02.90.

Adressez la correspondance au Secrétaire-général et informez-le de vos changements d'adresses.



L'Assemblée générale du dimanche 14 novembre 1971.

Clichés « Sud-Ouest »

Assemblée générale ordinaire du 14 novembre 1971

ET LE SALUT AUX MORTS

A 10 h 30, à l'ancien collège devenu lycée, n° 2 rue Lakanal dans une grande classe au rez-de-chaussée de l'ancienne chapelle.

Présents :

Barthe (Jean), Béguerie, Biraud, Boudenot, Brassem (Camille), Brassem (Georges), Breton (Christian), Calvès, Communeau, Coq (Robert), Delmon, Dupuy, Forie, Géraud-Jardel, Grégoire, Guibert, Jouanel (Michel), Jouanel (Yves), Jouanel (Pierre), Lacombe (Maxime), Laroumanie, Lavigne, Lusignan (Guy), Marvier, Mérillier, de Meslon (Christian), Nicaudie, Promis, Pucheu, Ramadour, Rey-Lescure, Ripoché, Rougier (René), Rousseau (René), Royère (Jean), Tauziac, Vachia (Jean), Védrières, Veillet-Lavallée, Venencie (Henri), Villadary, Vincenot (Pierre).

Représentés par des pouvoirs réguliers :

Arras, Aubry, Audy, Blachon, Bost (Gaston), Bourzac, Bousquet, Boutitie, Castanier, Cavalier, Chaminade, Chevalier (Pierre), Coicaud, Communeau, Coq (Jean), Delourme, Denuel, Despont, Devine (René), Dubroeuq (Jacques), Ducongé, Dumolet, Duvigneau, Favereau, Filhoulaud, Flouret, Gast, Gauthier, Géraud (Jean), Huraut, Jaffart (Guy), Lacroix, Lafon (Pierre), Lagabrielle, Lambert, Lapaquellerie, Lartigue, Lespinasse, Loubière (Robert), Masmontet (Paul), Massicot, des Mesnards (Guy), Moreau, Morisset, Mouline, Nouviale, Pampouille (Jean-Louis), Pascal, Pauliac, Penaud, Picaud, Ranoux, Regnaud (Guy) Regnaud (Philippe), Régnier, Roujean, Saignette, Sarazac (Maurice), Simounet (Guy), Tamarelle, Texier, Trillaud, Teyssandier, Ventenat, Verprat, Vigier-de-Gaston, Villot, Vincenot (Henri), Waroux, Wetzel.

Votants : $42 + 70 = 112$

Le président accueille les membres présents en ouvrant la séance, donne la liste de morts de l'année et fait prononcer l'admission des nouveaux adhérents.

Après la constatation de la régularité des 70 procurations reçues, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le procès verbal de la dernière assemblée générale tenue le 15 novembre 1969 est adopté après lecture et sans modifications.

C'est ensuite, à l'unanimité des votants ou de leurs mandataires que MM. Georges Brassem, Robert Coq, Michel Manet et Pierre Pucheu sont réélus administrateurs pour trois ans, aucune candidature nouvelle ne s'étant posée.

Le Trésorier Georges Brassem donne lecture de la situation financière de l'Amicale au 31 décembre 1970. Ses comptes approuvés à mains levées et le Conseil d'Administration reçoit le *quitus* de sa gestion financière de l'année révolue.

Le Secrétaire-général Robert Coq communique que les tarifs postaux en vigueur dans le régime intérieur l'ont obligé à affranchir à 1,25 fr. l'envoi du dernier Bulletin. Il demande si, pour éviter cette énorme dépense il ne serait pas expédient soit de réduire le nombre de pages de la brochure,

soit encore de l'imprimer sur un papier plus léger. Après un échange de vues la majorité exprime le désir de ne pas voir amoindrir le texte du Bulletin qui doit continuer à être imprimé sur papier couché et illustré. Pour ce faire les adhérents verseraient par an 12 fr. (cotisation 4 fr. et Bulletin 8 fr.) au lieu de 10 fr. Les membres honoraires verseraient 16 fr. (cotisation 8 fr. et Bulletin 8 fr.) au lieu de 14 fr.

En réponse à une demande écrite posée en 1970 par Louis Laforêt, il est fait connaître, après étude de la question qu'il n'est pas possible d'inviter au banquet de novembre deux élèves reçus en juin au baccalauréat ni de leur décerner un prix d'honneur. En effet, ces jeunes gens auront quitté l'établissement au moment du banquet. Ce qui aurait été possible pour des élèves reçus à la première partie du baccalauréat et préparant au lycée la deuxième partie ne l'est plus depuis qu'un seul baccalauréat est décerné aux classes terminales. D'autre part, comme on le sait, les distributions des prix sont supprimées.

Henri Delmon voudrait voir reprendre l'information des jeunes sous une autre forme que celle des conférences de documentation professionnelle. Pour faire droit à son initiative il est créé une commission de trois membres dont il fera partie avec René Calvès et Jean Gravier, conseiller pédagogique. Cette commission aura pour mission de présenter des propositions au conseil d'administration de l'Amicale qui examinera les possibilités du projet dans la limite où il n'empiètera pas sur l'action des sociétés de parents d'élèves.

Jacques Guibert président de l'une de ces sociétés pour le lycée Henry IV s'étonne de lire dans le dernier Bulletin que « l'Association » serait heureuse d'être invitée aux fêtes du lycée Henry IV avec les autres sociétés ou organismes qui sont conviés ». Il déclare avoir fait inviter le président, le secrétaire-général et le trésorier qui ne sont pas venus. Mais chacun de ces trois déclare n'avoir rien reçu ; aussi le président conseille à Jacques Guibert de surveiller son secrétariat, mais il ajoute qu'il est prêt à se rendre avec le bureau du Conseil à toutes les invitations qui lui parviendront.

Le docteur Pierre Dupuy regrette que malgré la décision prise il y a quelques années d'avancer à la mi-octobre la fête annuelle de l'Association cette fête ait été fixée au dimanche 14 novembre en 1971. Le secrétaire-général expose qu'en raison des vendanges d'octobre beaucoup de camarades ne sont pas libres ce mois là le dimanche. C'est à leur demande qu'il a paru opportun d'en revenir aux anciens errements.

Reprenant la parole, le trésorier rend compte que la façade de l'immeuble, n° 39, avenue du 108^e régiment d'infanterie, a été ravalée conformément aux résolutions de l'assemblée générale de 1970. De même que selon la tradition le tombeau de la famille Augiéras, à Buade, commune de Ginestet a été nettoyé et fleuri.

Georges Brassem poursuit en déclarant que ses obligations profession-

nelles l'obligent à abandonner ses fonctions de membre du bureau d'administration du lycée en tant que représentant de l'Association. Le président regrette cette décision, le remercie de ses aimables services et ajoute qu'un nouveau candidat sera désigné.

Personne ne demandant la parole, le secrétaire-général rappelle avant la clôture de la séance que le jeudi 25 novembre prochain les anciens élèves du collège Henry IV ranimeront la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris, à 18 heures 30, sur la tombe du soldat inconnu.

Il insiste pour que les bergeracois qui le pourront assistent à cette solennité avec les camarades de Paris. Cette réunion sera suivie d'un dîner de retrouvailles servi à l'Hôtel Lutetia.

AUX MORTS

Après avoir parcouru avec émotion les couloirs de leur vieux collège, les anciens élèves se sont rendus en cortège devant le monument érigé par leur association sur la terrasse de la rue professeur Pozzi, à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de ses camarades morts pour la France. Cette manifestation du souvenir était rehaussée de la présence autour du docteur René Rousseau de MM. Jean Dominé, sous-préfet, Louis Pimont, maire et conseiller général et Yves Arramond, principal. Une délégation du personnel du lycée (dont M. Guehria et divers professeurs) ainsi que quelques élèves étaient présents. Les membres de l'Amicale ont fait déposer une gerbe tricolore par deux élèves de la classe de terminale D : Michel Lonzy et François Mazeau invités à la fête annuelle.



En feuilletant le **LIVRE D'OR**

Roumanières, 14 novembre 1972.

Signer un livre d'Or, c'est avoir l'insigne honneur de graver dans la pierre de l'amitié la trace d'une promotion séparée par la vie, mais liée par le souvenir et unie par notre Association. Puisse ce lien subsister longtemps.

Professeur Christian Breton.



Clichés « Sud-Ouest »

Aux Morts.

XLV° BANQUET DU DIMANCHE 14 NOVEMBRE 1971

A 13 heures, au restaurant de l'Aérodrome de Bergerac-Roumanières sous la présidence du professeur Christian Berton.

Jacques Bournizel, le traiteur a soigné particulièrement le menu dont voici le texte qui a été gracieusement imprimé sur un élégant velin par le camarade Jean Trillaud :

Soupe de campagne (Bergerac rouge en carafe) - Brochets au beurre blanc (vin blanc sec du domaine de la Rayre 1968) - Coq au Chambertin - Gigot de pré-salé rôti - Haricots blancs Maître d'Hôtel et haricots verts sautés (Saint-Emilion, château La Marzelle 1966) - Salade de saison - Choix de fromages - Glace Antillaise (Champagne du Président) - Café - Alcools.

82 convives :

Aramond (principal), Barthe (Jean) et Mme, Biraud, Boudenot et Mme, Bramerie, Brassem (Camille), Brassem (Georges), Breton (Christian) et Mme, Calvès, Charrière (Jean), Chassagne (Albert), Chevalier (Pierre), Coq (Jean) et Mme, Coq (Robert) et Mme, Delmon et Mme, Delpérier (André) et Mme, Delpla et Mme, Devine (René) et Mme, Dominé (sous-préfet), Dupuy et Mme, Duverneuil, Emon, Mme Flamarie-Noreau, Forie, Grégoire, Guehria (intendant), Jaffart (Guy), Jouanel (Michel), Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves), et Mme, Laroumanie, Lavigne, Longy (élève de terminale D), Lusignan (Pierre), Lacombe (Maxime), Mme Albert Marquay, Marvier, Mathieu, Mazeau (élève de terminale D), Mériller, de Meslon (Christian) et Mme, Moreau, Nicaudie, Nouviale, Paris (Jean) et Mme, Picaud et Mme, Prichonnet, Promis, Pucheu et Mme, Ramadour, Regnaud (Guy), Ripoché, Rougier (Raymond), Rougier (René), Rousseau (Michel), Mme Pierre Rousseau, Rousseau (René) et Mme, Royère (Jean), Tauziac, Vachia (Jean), Védrines, Venencie (Henri) et Mme, Vincenot (Pierre), Villadary, Weitzel.

Excusés :

Aubry, Bost (Gaston), Bourzac, Boutitie, Castagné, Chaminade, Delourme, Deltheil-Cluzeau, Denuel, Despont, Ducongé, Duvigneau, Filhoulaud, Gauthier (Henri), Huraut, Lacroix, Lafon (Pierre), Lagabrielle, Lespinasse, Mallet (conseiller principal d'éducation), Massicot, Morisset, Mouline, Pimont (maire), Ranoux, Regnier, Roujean, Sarzac (Maurice), Texier, Trillaud, Ventenat, Verprat, Vincenot (Henri), Waroux.

Discours de l'élève Michel LONGY

de la classe de Terminale D

La présence de deux élèves de Terminale D parmi vous (mon camarade François Mazeau et moi) est si l'on y réfléchit pour les uns comme pour les autres, une leçon d'humilité. Vous les anciens, dont certains d'ailleurs le sont à peine, et nous les lycéens, qui seront bientôt des anciens, nous avons un point commun que rien dans l'avenir ne pourra effacer, quel que soit notre lieu, quel que soit notre métier : notre vieux Lycée chargé d'Histoire. Vous considérez notre jeunesse d'un œil paternel, avec parfois quelques lueurs d'inquiétude et d'irritation dans le regard, certes justifiées. Et nous, vous voyant blanchis sous le harnais, nous nous demandons dans

ce monde en perpétuelle mutation, si nous pourrions arriver à devenir ce que vous êtes.

Car, hormis la turbulence de certains et la vitalité de tous, nous savons réfléchir et nous sommes inquiets. Arriverons-nous au but de nos entreprises, aurons-nous, bardés de diplômes et de concours, les débouchés vers ce que nous aimons et pour quoi nous nous sommes préparés ; bien fort, qui, à l'heure actuelle, pourrait nous répondre.

C'est pourquoi, votre amicale invitation est pour nous un réconfort : votre soutien, votre expérience, voilà ce que vous nous apportez, avec en plus, ce qui n'est pas négligeable, votre affection.

Qu'avons-nous à vous donner en échange ? Une seule chose : un peu de notre jeunesse. En effet, si nous n'existions pas, votre Amicale disparaîtrait, ses Membres ne pourraient chaque année reprendre un bain de jeunesse en parcourant les salles et les couloirs de l'établissement. Certes, il a des rides, notre Lycée, mais au moins n'a-t-il pas de lézardes. Ces rides, ce sont les graffiti, les noms gravés par des générations d'élèves, comme des signatures sur un livre d'or. Certes, il y a des gouttières, des murs lépreux, des marches usées et des planchers grinçants, mais des lézardes vous n'en trouverez pas, alors que l'on en trouve bien souvent dans des bâtiments neufs au bout de trois ans d'existence. Car vous reconnaîtrez qu'il y a quelque noblesse à avoir des rides à 102 ans et bien peu à trois ans.

Je ne sais si vous attendiez de moi de profondes pensées, un discours bien léché, des périodes balancées. Je ne suis pas, vous vous en apercevez, un orateur, et j'ai préféré, aux propos académiques, qui bien souvent n'ont de profondeur qu'en surface, quelques phrases sincères adressées à vous qu'aujourd'hui j'appelle Messieurs et à qui bientôt, je l'espère, je dirai : mes chers camarades.

Dicours du docteur René ROUSSEAU

président de l'Amicale

Pour ne point manquer à mes devoirs je tiens à témoigner à notre traîtreur notre reconnaissance pour l'excellent repas qui nous a été servi.

Mes camarades et moi-même bien de ce pays sommes des gourmands qui savent apprécier les mets qui ont été mis sur cette table flattant nos goûts et satisfaisant notre gourmandise.

Mesdames, vous êtes venues nombreuses accompagner vos maris à ce banquet. C'est pour nous un grand plaisir que vous nous faites en rendant plus aimable notre assemblée qui serait trop sévère sans votre présence.

C'est avec joie que j'aurais salué la présence de Monsieur le maire parmi nous mais il a été empêché en dernière minute et nous a quittés devant

notre monument. Je sais avec quelle sollicitude il veille avec son conseil municipal au confort de notre vieux lycée.

Le discours de l'élève de Terminale D nous affirme que des rides de 102 ans sont moins graves que des lézardes.

Nous sommes certains qu'il veillera avec une compétence bienveillante à la bonne croisière de votre Lycée Henri IV de Bergerac.

Merci Monsieur le maire !

Monsieur le sous-préfet, c'est avec beaucoup de respect que nous ressentons l'honneur que vous nous faites en étant présent à notre banquet annuel. Nous savons que vous avez beaucoup de préoccupations et de travail.

Vous y avez échappé pour revenir assister aux agapes d'un petit Lycée Henry IV qui est bien loin du grand Lycée Henri IV de Paris dont vous avez été l'élève.

Monsieur le principal et messieurs les membres du lycée ici présents.

Nous constatons toujours avec satisfaction la maîtrise, l'autorité et la compréhension avec lesquelles vous menez l'administration de votre Lycée. Nous sommes heureux de vous apporter publiquement notre témoignage.

Les résultats d'ailleurs sont là pour le prouver.

Fréquentation : il y a 937 élèves. 57 pensionnaires, 383 demi-pensionnaires, 497 externes, dont 535 garçons et 402 jeunes filles.

Voici les résultats à l'examen terminal :

Série A : 12 reçus dont 4 mentions assez-bien sur 14 présentés, soit 85,1 % — Série C : 16 reçus dont aussi 4 mentions assez-bien sur 20 présentés — Série D : 12 reçus dont 2 mention assez-bien sur 26 présentés, soit 46,2 %.

La moyenne nationale donne un pourcentage de 71 %

Toutes nos félicitations Monsieur le Principal.

Messieurs les membres du conseil d'administration de l'amicale.

C'est avec grand plaisir que je vous remercie d'une collaboration qui nous a permis de nous mêler à la vie sociale de notre vieux collège.

Nous avons pu ainsi en 1971, apporter une participation de 200 francs pour une excursion au Lioran des élèves et donner 400 francs pour l'achat de matériel sportif et de camping laissé au choix des maîtres d'éducation physique conformément à nos statuts. Messieurs les membres du conseil d'administration je vous remercie de votre aide.

Je ne veux point laisser passer sous silence l'activité inlassable de Monsieur Robert Coq, notre secrétaire-général. Nous savons avec quelle passion il s'occupe de tout ce qui fait partie de notre amicale. La rédaction du Bulletin est un témoignage remarquable de cette activité.

Enfin la tâche ingrate de trésorier qu'assume avec autorité notre ami

Georges Brassem, est pour nous un sujet d'admiration. Toute l'amicale éprouve des sentiments de gratitude à son égard.

Monsieur le Président, M. Jean-Christian Breton est un Bergeracois de toujours. Il est issu d'une de ces familles qui est l'élite d'une ville, qui est connue de tout le monde, dont la renommée d'honnêteté, d'amabilité n'est jamais démentie par quiconque. Elle honore notre cité Monsieur le Président. Vous êtes né à Bergerac, le 14 avril 1930. Vous avez fait vos premières armes d'écolier au couvent du Sauveur, rue de la Citadelle. Puis de la 11^e à la 7^e vous êtes au collège de filles.

Vous entrez au collège Henri IV en 6^e, vous y faites toutes vos études secondaires sans coup férir vous êtes reçu au baccalauréat 1^{re} partie, catégories à la fois C et B en 1946. L'année suivantes en mathématiques élémentaires.

Vous entrez alors à la faculté de Médecine de Bordeaux. Vous passez votre thèse en 1957.

Etant à Dakar vous ne voulez pas abandonner les études et vous êtes reçu en 1959 à une licence de sciences.

Puis vous devenez le titulaire du Prix Elie Gintrac en 1958.

Vous vous orientez alors vers le laboratoire et vous devenez chef de travaux pratiques de bio-chimie.

Vous êtes, enfin, chargé d'une chaire à la faculté de médecine et de pharmacie de Limoges et vous couronnez vos titres par une agrégation en 1965.

Naturellement vous êtes l'auteur de nombreuses publications scientifiques.

Voilà Messieurs une vie d'études bien remplie. Elle fait la preuve que l'enseignement dispensé dans notre vieux collège est efficace, mais aussi que la qualité de l'étudiant est le facteur déterminant de la réussite.

Ce sont ces qualités personnelles qui donnent le plein rendement à l'enseignement dispensé. Certains esprits chagrins prétendent que si leurs enfants n'ont pas le sens des mathématiques c'est qu'on ne sait pas au Lycée le leur rendre compréhensible.

Cela n'a pas empêché un personnage comme notre Président, de franchir toutes les étapes scientifiques d'une brillante carrière.

Messieurs, je manquais de sujet à développer mais les paroles pleines de sagesse que vient de pronocer notre futur jeune camarade n'ont amené une certaine inspiration. L'amitié qui nous lie à la jeunesse est totale. Ce n'est point la relation d'un paternalisme protecteur, mais nous nous efforçons pour mieux comprendre d'autres générations que les notres, de nous intégrer en notre imagination à leur manière de penser, à leurs inquiétudes à leurs espoirs.

Il est difficile à une époque où la technique et le progrès matériel ont tendance à remplacer les hommes par des machines, machines à tout faire et même des machines à penser et à conclure avec une rigueur qui

est bien loin de la souplesse et de la mesure de l'esprit humain, il est difficile dis-je de ne manifester aucune inquiétude.

Quelle place aura l'homme au milieu de ces usines électroniques ? de ces ordinateurs ?

Aura-t-il même une place ?

Oui bien sur, car c'est lui qui conditionne cela. Mais quand même sa place sera retrécie et la jeunesse est en droit de se demander si, malgré des diplômes plus que valables, il y aura un espace vital pour chacun.

Nous ne sommes pas, mon cher ami, assez forts pour vous répondre.

Mais nous voudrions que vous soyez convaincus, je parle à tous vos camarades à travers vous qui les représentez, que nous autres, gens d'âge plus que mûr nous n'avons pas l'intention de nous enfermer dans une auguste thébaïde. Ce serait un peu étroit comme concept. L'Amicale des anciens élèves bien que ridée comme ses vieux murs que vous évoquez ne demande qu'à écouter vos doléances et à mettre à votre disposition ses possibilités qui ne sont pas infinies.

C'est de cette union de votre vitalité et de votre turbulence à la cogitation plus lente des barbons que nous sommes que peut se préparer un avenir moins inquiétant pour les uns comme pour les autres.

Ne pensez pas que nous assistons avec une curiosité d'anatomistes indifférents à vos anxiétés comme à vos défoulements. Beaucoup de vos pères sont des camarades et les inquiétudes et les sentiments paternels sont toujours aussi vivaces.

Il faudrait que vous adhériez nombreux à notre Amicale pour que, ensemble nous puissions faire des efforts pour le bien de tous.

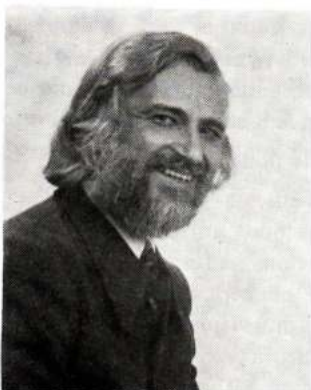
L'Amicale d'ailleurs dans sa réunion générale de ce matin a nommé une commission de trois membres, chargée d'étudier par quels moyens concrets nous pourrions vous pendre la main pour vous aider dans votre entrée dans un monde qui vous semble hostile.

Je souhaite donc et je suis sûr que vous tous, mes camarades vous souhaitez que ces jeunes générations viennent s'asseoir parmi nous pour recueillir l'aide que nous pouvons leur offrir.



NOS SOCIÉTAIRES sont priés d'indiquer exactement leurs noms, pré-noms, adresse, profession, titres et décorations — renseignements qui manquent souvent au Secrétaire-général — et qui rendraient le Bulletin plus vivant, plus exact et plus intéressant.

Discours du professeur Christian BRETON président du banquet



Cliché « Sud-Ouest »

Je ne saurais trop recommander à nos membres la fréquentation de nos banquets annuels ; c'est ainsi qu'on est pressenti par notre Secrétaire-général et notre distingué Président avec une telle insistance aimable qu'on se trouve au banquet suivant à la place officielle ! J'ai eu longtemps l'espoir que l'état-civil viendrait me prêter assistance. C'était ne pas prévoir que le Conseil d'Administration à la suite de je ne sais quel aggiornamento discret, n'hésiterait pas à abaisser l'âge de la présidence à l'âge canonique. Je me trouvais donc inclus dans l'en-

semble comme disent les mathématiciens. Jamais un Président ne s'est présenté devant vous porteur de tels attributs pileux que l'on trouve plus volontiers dans le monde des Hippies que parmi les membres de notre assemblée. Mais votre choix ne s'en est pas trouvé modifié pour autant. Est-ce un sacrifice à la mode où, si je regarde certains de mes brillants prédécesseurs, par un espiègle goût des contrastes ?

Vous avez devant vous un universitaire fort embarrassé, très ému et soumis à la vasodilatation de la confusion après les paroles trop élogieuses que vous venez Monsieur le Président de prononcer à son égard. Souvenons nous, avec Voltaire que « la réputation est une fumée » et que « l'amitié est le seul plaisir solide ». Je pense que c'est au nom de cette amitié que je dois d'être à cette place ce soir, amitié que vous avez si discrètement et si fidèlement témoignée à ma famille en maintes occasions. Soyez en très vivement et très respectueusement remercié.

Je vous remercie d'avoir évoqué mon passage au Collège de filles, cette biappartenance comme on le dit pour les hospitalo-universitaires. J'eus le grand bonheur d'y rencontrer des maîtresses remarquables : Madame Duongé douce, aimable et d'un si grand courage, Madame Audoyer dont les connaissances, la modestie, la bonté, le talent pédagogique a représenté et représente encore pour moi le plus bel exemple de valeur intellectuelle et humaine.

L'exercice de cette fonction éphémère m'a incité à feuilleter ma collection des bulletins de notre Association. Je demeure émerveillé, Madame, par les talents de l'écrivain, les dons du conteur, l'inspiration du poète qu'était Monsieur le Docteur Pierre Rousseau. Ses aptitudes littéraires venaient s'ajouter à sa virtuosité professionnelle et je n'oublie pas qu'il a aussi exercé à Limoges où sa compétence le faisait désigner à la direction

du service chirurgical le plus difficile, celui des blessés nerveux car cela se passait pendant la première guerre mondiale.

« L’empreinte médicale est indélébile. Elle est marquée aussi profondément que l’empreinte ecclésiastique » a dit G. Duhamel. Cette marque vous en avez hérité, Monsieur le Président, et vous avez développé en vous « le goût de soigner et le besoin de guérir » avec le succès que nous connaissons aujourd’hui. Grâce à votre sensibilité vous savez transmettre au malade votre sérénité et vous lui apportez cette confiance sans laquelle la médecine, même avec l’aide de la meilleure des chimies, se révèle inefficace.

Pour le Professeur Gosset « Fessu, matériel et bien quadraturé » tel doit être le morphotype du chirurgien. Vos talents d’homme de l’art et votre réputation, Monsieur le Docteur Michel Rousseau, sont suffisamment éloquents pour prouver que cette règle, qui ne s’applique pas à votre personnage, doit souffrir des exceptions.

Ces qualités intellectuelles et humaines qui furent l’honneur du corps médical resteront vivantes longtemps grâce à vos enfants, qui, j’en suis sûr, sauront vite se faire un prénom.

Quels cadeaux avez-vous reçu à la naissance si l’on songe qu’au dévouement inlassable, à la générosité que nous vous connaissons. Monsieur le Secrétaire-général, vous ajoutez pour notre plus grande satisfaction talents littéraires et dons d’historien de la Cité. Savez-vous que ces privilèges ne sont pas partagés par tous et que vous m’avez plongé dans un abîme d’anxiété en soulignant que cette allocution devait être exprimée en langage académique. Perplexe, je demandai conseil à l’auteur des *Exercices de style* qui m’apprenait qu’« à quelques rares exceptions près, les poètes parlent la langue « pure » et les fonctionnaires et les journalistes aucune langue du tout ». Vous voilà donc fixé.

Mesdames, Messieurs, la pratique de l’enseignement dans un amphithéâtre ne donne pas pour autant l’acquisition spontanée d’un langage raffiné et choisi que vous avez eu l’habitude d’entendre dans la bouche de mes prédécesseurs. Je n’ai point de talent oratoire et il m’arrive même de faire des fautes d’orthographe en parlant ! Certes les biochimistes ne poursuivent plus la réalisation du grand œuvre, rêve de leurs ancêtres, les alchimistes, mais ils ont conservé un vocabulaire qui peut paraître ésotérique et qui n’en est pas moins d’une concision, d’une précision, d’une richesse admirable. Songez que six lettres, chacune symbole d’un élément chimique, suffisent pour décrire la quasi totalité des composés organiques constituant notre matière vivante, notre corps. Pour animer ces molécules, les faire naître ou mourir ajoutons seulement quelques abréviations, sigles des temps modernes, qui vont désigner des catalyseurs, ces enzymes, connues de tous depuis une récente et sans lendemain utilisation domestique, et voici la vie, désacralisée par les biochimistes.

Si la botanique est l’art d’insulter les plantes en latin, sans doute en

faisons nous autant à l'égard de la matière vivante avec nos équations, nos symboles et notre français.

Car le français n'est plus la langue de la science. C'était la langue savante du monde occidental quand ce monde s'arrêtait à l'Europe. Il recule devant la concurrence de l'anglais. Jusqu'à la dernière guerre mondiale, les scientifiques de notre pays se sont exprimés dans leur langue maternelle. Depuis la situation s'est modifiée. A partir de 1960, nos chercheurs ont de plus en plus envoyé leurs articles, rédigés en anglais, à des périodiques étrangers. En effet le mot d'ordre de la recherche était devenu « publier ou périr » et pour se faire connaître, il fallait commencer par se faire entendre. Depuis peu une tendance plus grave voit le jour, on note un nombre croissant de mémoires rédigés en anglais et publiés dans nos périodiques scientifiques nationaux, par des ressortissants de l'hexagone. Snobisme ou illusion de voir ainsi augmenter leur audience ? Je ne me prononcerai pas mais ils oublient par là même, l'ensemble des populations francophones et l'effort considérable consenti par notre pays pour la coopération culturelle et technique dans nos anciens territoires d'outre-mer, en particulier. Le sauvetage du français comme langue scientifique est nécessaires si non le français est le latin de demain.

Je pense que vous comprendrez mieux maintenant les difficultés que j'ai pu rencontrer au cours de cette rédaction et je crains surtout de vous apporter ici la démonstration du principe de Peters selon lequel dans une hiérarchie, tout employé a tendance à s'élever à son niveau d'incompétence. Je pense l'atteindre ce soir en assumant cette Présidence.

Mes chers camarades, nos années passées au Collège coïncident hélas avec la triste période de la guerre et de notre défaite, de l'occupation et de ses douloureux problèmes. Permettez moi de n'en point parler. « La vie serait impossible si l'on se souvenait. Le tout est de choisir ce que l'on doit oublier » a écrit Maurice Martin du Gard.

Mais cette époque, en imposant des déplacements de population, nous a permis de connaître de nouveaux camarades, courtois, aimables et fort brillants. Michel Barancy, Louis Charpentier, Jacques Dubrœucq, Raymond Szymonowicz, pour n'en citer que quelques uns, qui, sans cette drôle de guerre, ne figureraient pas aujourd'hui parmi les anciens de notre établissement.

Notre sixième fut certainement dominée par la découverte du latin et de son professeur Monsieur Robin. De petite taille, un visage rond aux joues souvent hirsutes, contrastant avec une coupe de cheveux quasi-monastique, il portait un costume gris, unique sans doute, dont le pantalon tombait sur des chaussures usées et la veste était ponctuée de taches d'encre. Quels remords devraient nous envahir au souvenir de notre conduite dans cette classe ! C'était le latin vivant et par la joie. Si nos aînés ont appris *Rosa*, la rose, la première déclinaison est représentée pour nous par *Aquila*, la seconde par *Nidus*. Les premières phrases pouvaient s'élaborer

facilement grâce à ce choix intelligent et l'initiation au latin actuelle utilise ce système pédagogique. J'ai souvent rencontré cet homme solitaire, allant à pied jusqu'au café de La Ribeyrie où il passait son dimanche devant une boisson, non alcoolisée, et avec, en guise de roman, le lexique français-latin de Sommer. On ne peut qu'être ému devant une telle marque de conscience professionnelle !

Pendant deux années nous chantâmes le langage d'Ovide avec une prononciation qu'on qualifiait d'Eglise puisque l'Eglise catholique ne parlait alors que cette langue. Puis en quatrième changement de maître et de méthodes. Point de fantaisie turbulente, ni de cahiers illustrés, dans la classe de Monsieur Lancou, c'était le brutal retour à une grammaire traditionnelle, celle de Couzet, et à une prononciation différente ; nous eûmes une semaine pour nous débarrasser de l'ancienne et adopter la nouvelle... T'en souviens-tu Jean Coq !

Ayant trouvé en nous quelques lacunes dans la connaissance de la langue morte — le chahut n'a jamais favorisé la mémorisation — Monsieur Lancou se voyait contraint à organiser des cours supplémentaires facultatifs et j'ai retrouvé, ajoutés dans le livre de grammaire des exemples inédits, parmi lesquels celui-ci me semble de circonstance « *Major pars vestrum, memor erit nostri* ». Dans cette même classe on disséquait Molière, Corneille ou Racine. Je ne partageais pas les talents de Guy Regnaud, de Pierre Foucaud ou de Jacques Prichonnet, pour plaindre Iphigénie ou louer la bravoure d'un Horace (Pardonnez-moi, amis, si je ne traduis pas fidèlement vos sentiments à l'égard de ces classiques). Je n'ose avouer que de tous ces vers, appris par cœur, trois seulement restent inscrits dans ma mémoire :

« Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes »
(Andromaque, 5-V Oreste)

et cet autre exemple d'allitération :

« Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle ;
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala. »
(Booz endormi, Victor Hugo)

Plus pittoresque était son successeur. Qui d'entre nous a oublié le talentueux professeur Rousseau, car c'était un artiste comme en ont souvent témoigné les traces de rimel ou de fard oubliés après une soirée passée sur les planches de notre théâtre. C'était un contestataire avant l'heure, chez qui l'élégance vestimentaire ne trouvait pas d'écho. Ma mémoire est sans doute défaillante mais je ne l'imagine pas sans un manteau de cuir marron en train de pousser dans le couloir sa petite motocyclette. L'éloignement de son domicile l'obligeait à faire la journée continue comme en témoignaient les miettes de pain et l'empreinte circulaire laissée par une bouteille sur la table de sa classe. Sa préférence allait vers les élèves à qui il

enseignait le grec, venaient ensuite ceux à qui il apprenait le latin, les les borgnes, et enfin il y avait les aveugles, ceux de la série moderne. Mais cette cote d'amour ne réussissait pas à infléchir son honnêteté intellectuelle et n'empêchait pas Guy Dumonteil de prendre la tête de la classe en français.

De nouveaux visages venaient en effet d'apparaître. Avant de nous quitter pour une nouvelle situation, Monsieur Reynaud, professeur de mathématiques en troisième nous avait annoncé la venue d'élèves formés dans un autre établissement de la ville et avait dit « ne vous découragez pas, au début ils vous sembleront plus doués que vous, en math surtout, mais faites confiance à la forme d'enseignement que vous avez suivie, vous les rattraperez bientôt et vous les dépasserez ». Cela ressemblait au « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts » dont nous venions d'avoir l'éclatante démonstration ! Ce nouveau groupe fusionna rapidement avec le notre, de nouveaux liens de camaraderie s'établirent qui eurent vite fait d'aplanir les différences de formation pédagogique. Le sourire est, dans le domaine des relations humaines, l'arme la plus efficace, n'est-ce pas Jacques Moreau, et ce qui est merveilleux, c'est que tu as su le conserver pour nous en faire profiter encore.

De nombreuses générations de potaches ont été marquées par la personnalité de certains professeurs. A Bergerac, le professeur Paul Petit est au firmament de ceux-ci. Nous en avez-vous conté des anecdotes ! Peut-être avez-vous un peu brodé sur le thème ! Son souvenir illumine encore tes yeux, Jean Royère, quand tu nous parles de ce Maître. Mais avez-vous entendu parler de ce professeur de sciences, natif de la Guadeloupe et nommé Barzilé ? Aroun Tazieff devrait avoir des assistants bergeracois tant nous étions familiarisés avec les éruptions volcaniques. Je crois encore entendre les prémices de l'éruption de la Montagne Pelée, voir s'incliner les cadres dans la chambre, ouïr les tintements des verres et des tasses dans le vaisselier, revivre cette fuite dans la campagne antillaise ponctuée par les grondements du géant en éveil. Ah mon petit ami ! Les grands yeux du narrateur tournaient dans leurs orbites ; ses doigts écartés maigres, démesurés comme dans une toile du Gréco, ses gestes larges et emphatiques mimaient cette scène apocalyptique. La physique pouvait aussi se mettre en bande dessinée. Ainsi l'équation de l'énergie cinétique, $\frac{1}{2} mv^2$, avait-elle trouvé une application au cas de ce jeune enfant de l'île, perché sur le vélo de son frère aîné, dévalant la rue abrupte du village, paralysé par la peur et incapable de freiner ; c'est alors qu'alerté par les cris, notre courageux professeur se précipitait avec sa masse M dont l'inertie devait, pensait-il, égaler la force précédente. Hélas erreur de calcul sans doute, les deux protagonistes se retrouvaient... à l'hôpital.

Terrain de manœuvres de M. Minot, la salle de gymnastique voyait briller Lusignan, Duverneuil, Rolland Communeau. Peu doué pour le sport j'étais souvent de corvée de balayage. Je n'aimais qu'un appareil

le cheval d'arçon où mon inexpérience et mon inconsciente témérité étaient freinées par l'ami Guy Regnaud qui devait redouter qu'une mauvaise chute n'ait les plus désastreuses conséquences pour une progéniture future.

— L'époque résolument atomiste venait de faire basculer les répartitions classiques et pour la première fois, la classe de Math-Elem, avec M. Capmartin, comptait une douzaine d'élèves alors que deux seulement se morfondaient en série philosophie.

Est-ce sans doute la raison pour laquelle notre classe s'est singularisée avec M. Volle par un calme relatif et une attention inaccoutumée. Cet homme, étonnant, nous avait recommandé, si on voulait se manifester, de trouver un chahut original. Je pense que nous avons tous manqué d'imagination.

— Je n'ai pas oublié nos professeurs de langues étrangères. Excusez-moi de ne parler ni de M. Meriguet, ni de Master Bechot, je n'étais pas de ceux qui apprennent la langue d'Albion car mes parents avaient décidé qu'il était préférable d'apprendre la langue de son ennemi et qu'il serait toujours possible de s'entendre avec des Alliés. Ils n'avaient pas alors envisagé le Marché Commun aussi devais-je apprendre l'allemand.

De ces enseignants, je n'évoquerai que le calme M. Scheffler, consciencieux, honnête, précis même un peu maniaque pour la présentation des devoirs rédigés en fine écriture gothique, écriture ignorée actuellement des allemands eux-mêmes. Vous souvenez-vous, mes amis, des petites voitures de papier qui parcouraient des étapes rectilignes sur les murs de la classe ? Elles représentaient nos notes scolaires et je ne n'ai compris le choix de cette forme de docimologie que plus tard, au cours d'une compétition motocycliste où surpris, je rencontrais notre professeur, rayonnant, siégeant à la table des chronométreurs officiels de l'épreuve. Au lieu de calculer nos points, il déterminait nos temps : Michel Barancy gardait la tête suivi de près par Borderie, serré par Jean Cochand puis Claude Wetzel à un tour...

« Dans une bourgade de la Manche, dont je ne veux pas me rappeler le nom, vivait, il n'y a pas longtemps, un de ces hildagos... » ainsi débute le don Quijote que vous nous avez traduit avec tant d'humour et d'amour, M. Martin. Je vous revois les deux mains dans les poches, bras collés au corps enserrant vos documents et quittant le collègue avec une telle hâte, que votre svelte silhouette disparaissait à l'angle de la rue Eugène-Fromentin, alors que les premiers élèves n'avaient pas encore franchi la porte principale. Je vous suis reconnaissant de m'avoir inculqué l'amour d'une civilisation, d'un pays, de ses habitants avec leurs spécificités régionales, de cette Espagne qu'il faut maintenant chercher au cœur des petits villages, oubliés, hors des passages de ces troupeaux transhumants, les touristes, modernes Attilas, destructeurs de toute civilisation originale.

— Il ne tient plus en place, il s'agite sur sa chaise, se frotte les mains

avec nervosité, son œil pétille... il attend. Vais-je l'oublier dans cette galerie de portrait ? Comment pourrais-je manifester autant d'ingratitude en omettant le plus célèbre de notre Amicale, M. Barthe ? Bien au contraire, je tiens à vous réserver une place à part, comme vous avez toujours su m'en garder une... à côté du poêle en raison de mon tempérament frileux.

Comme chantre de votre valeur
Il eut fallu un versificateur.
Hélàs, point n'ai-je don de rimailleur,
Pas plus que d'historien d'ailleurs.

Vous qui savez si bien, ne pas parler en prose, pardonnez-moi ce très mauvais quatrain, c'est le premier que j'écris, mais aussi le dernier et comme Alfred Capus, à qui un écrivain médiocre lui présentait son dernier livre, vous répondrez sans doute :

« Le dernier ? Parfait, parfait »

Malgré tous vos efforts pour me faire retenir quelques dates, malgré les anecdotes un peu scabreuses suggérées à demi-mot pour motiver la mémorisation des faits historiques, je suis resté pour vous un piètre élève. Aujourd'hui j'ai voulu me faire pardonner et j'ai cherché dans un ouvrage spécialisé, quel évènement historique pouvait être célébré en ce jour !

« 14 novembre 1307 : Guillaume Tell abat la pomme »

Fier de cette découverte je lisais la suite avec avidité pour y découvrir que c'était la date précise... d'une légende. Vous le voyez, je suis incorrigible.

Vous aimiez également chacun d'entre nous et lorsqu'arrivait notre dernière épreuve scolaire, vous étiez encore présent, sourire aux lèvres, près du gisant de Montaigne, dans le hall de la faculté des sciences et lettres de Bordeaux pour nous donner les ultimes encouragements, avant de nous conduire vers notre jury d'oral du baccalauréat. Puissiez-vous jouir très longtemps de ce « repos dans l'honneur » (*otium cum dignitate*) dont parle Cicéron et pour notre plaisir au cours d'une rencontre fortuite dans les rues de Bergerac, pouvoir nous exprimer un souvenir sur vos baignades du Caudeau ou des Fonds-Chaudes, un propos acerbe sur le beau sexe ou plein d'humour sur Esculape à qui vous avez pourtant confié votre fils.

Cette évocation du temps passé est sans doute fort incomplète mais comme le dit un poète sénégalais « quand la mémoire va ramasser du bois mort, elle rapporte le fagot qui lui plaît ».

Après ces années de collégien heureux, vint la vie indépendante de l'étudiant en médecine bordelais qui, grâce à une vocation précoce pour la biochimie put se spécialiser très tôt. Le port de la lune est traditionnellement tourné vers l'Afrique et naturellement, j'y fis un séjour, suffisamment long pour en garder la nostalgie, le goût de la culture, de l'art, du rythme envoûtant de la musique nègre mais aussi la fierté pour l'œuvre accomplie

par nos aînés sur ce vaste continent. Je revins en métropole, enseigner la biochimie médicale à Limoges, à l'école nationale de Médecine et de Pharmacie qui était transformée en faculté puis en Unité de l'Enseignement et de Recherche (UER). Habits successifs qui ne changent ni notre rôle ni notre fonction : assurer au mieux la partie chimique de la formation scientifique des futurs médecins en dépit des modifications quasi annuelles des programmes au gré des différents Grands Maîtres qui président aux destinées de notre Ministère.

« Carrefour du donner et du recevoir » telle est la magnifique définition de l'Université que j'entendais donner par Léopold Senghor lors de l'inauguration de celle de Dakar. On ne prévoyait pas alors qu'un cataclysme terrible allait faire éclater cette Université Impériale, ce fossile prestigieux. Jadis considérée comme gardienne de la sagesse, c'était sa tâche de préserver le savoir et de le transmettre à la génération suivante. Elle étudiait les vérités éternelles et ignorait le monde évoluant autour. Elle formait — a-t-on dit — des inadaptes, adaptés à leur inadaptation. L'Université napoléonienne est morte de vieillesse et d'épuisement. La nouvelle *Alma mater* qui tel le Phénix renaît de ses cendres, vient de souffler sa première bougie. Pour en parler attendons qu'elle ait subi l'épreuve du temps « ce charlatan qui escamote le présent en faisant briller l'avenir ».

Il est certain que les Universités ont pris soudain une importance très grande dans le monde. Partout elles évoluent, grandissent et deviennent plus coûteuses. Le public les ignorait ; aujourd'hui chaque citoyen doit se sentir concerné par elles. Dans certains pays elles sont devenues la source la plus importante d'idées neuves et d'industries nouvelles et beaucoup pensent qu'elle seront un facteur déterminant pour l'avenir de l'humanité. De cette humanité qui devra apprendre pour vivre et vivre pour apprendre.

L'homme manifeste une soif insatiable de connaissance qu'il assouvit d'abord au sein de sa famille puis à l'école, durant une période variable de 10 à 20 ans selon la qualification professionnelle ou la carrière choisie. La quantité d'instruction absorbée pendant cette période est insuffisante pour le reste de la vie. L'évolution des sciences et des techniques est telle qu'un technicien perd sa compétence en douze ans. L'éducation n'est plus une préparation à la vie ; elle fait partie de la vie. Le problème qui est celui de l'éducation permanente bien connue des médecins ne sera résolu que par des modifications profondes des structures et des méthodes d'enseignement. L'Angleterre a compris cette évolution en lançant « l'Université ouverte » où grâce à un enseignement par radio et télévision, l'enseignement supérieur a été ouvert à 40 % d'étudiants supplémentaires et l'économie ainsi réalisée est considérable. L'école de demain sera un vaste laboratoire électronique doté d'un système d'information et de communication interne, relié à un ordinateur central et à des centres extérieurs de télévision. L'étudiant engagera un dialogue quasi permanent avec des machines à enseigner. Ainsi chacun pourra-t-il acquérir des données nouvelles au

rythme adapté à ses capacités. L'enseignement médical, à mi-chemin des deux domaines de la mathématique et de la littérature offre un champ d'action plein d'intérêt. Déjà, médecins spécialistes et informaticiens, collaborent à la mise au point d'un programme concernant l'enseignement de l'hématologie et des maladies du sang. La machine présente le cas clinique, l'étudiant pose des questions, un dialogue s'établit et s'élargit jusqu'à l'établissement du diagnostic.

Mais dans un tel avenir que devient le Maître ? Faut-il encore des enseignants ? La réponse est bien entendu affirmative. Les ordinateurs aussi perfectionnés soient-ils, ne sont, comme le dit Escarpit, que « de bonnes bêtes de labour intellectuel ». L'élaboration d'un programme pour la machine nécessite la participation d'un enseignant de grande qualité. Ensuite, celui-ci, libéré par la machine, pourra plus facilement se consacrer à veiller aux contacts humains avec ses élèves, faire travailler certains d'entre-eux dans des domaines plus spécialisés et se consacrer à la recherche.

La Recherche, mot magique qui évoque le grand espoir mais aussi l'anxiété de l'humanité moderne. Pour ne parler que de la recherche dans le domaine médical on ne peut qu'être émerveillé des réalisations obtenues au cours des vingt dernières années mais aussi un peu inquiet lorsqu'on envisage les orientations futures. Les progrès rapides de la biologie moléculaire permettront bientôt à l'homme de se libérer des contraintes de l'hérédité et même de diriger sa propre évolution. Grâce au développement de la technologie génétique il va pouvoir d'abord guérir des maladies d'origine génétique comme le diabète par exemple. Mais, puisqu'il aura la possibilité de changer le patrimoine héréditaire, il réussira un jour à élaborer des êtres humains conformément à des caractéristiques déterminées, en dotant l'enfant, avant sa naissance, du stock génétique voulu. Cette aptitude à refaçonner l'homme aura d'immenses conséquences, bonnes ou mauvaises pour l'avenir de notre espèce et je voudrais terminer sur ces incidences sociales de la science par une fable.

Il était une fois un roi, Homosap Socialis, qui avait de nombreux problèmes : ceux de la guerre et de la paix, de la famine et de l'abondance, de la richesse et de la pauvreté, de la jeunesse et de la vieillesse, du passé et de l'avenir. Son divertissement préféré était le Bouffon de la cour. En réalité celui-ci se nommait Insignificus Scientificus, créature décharnée et famélique qui abritait un regard absent derrière des lunettes de verre épais. Il passait le plus long de son temps dans sa Tour d'Ivoire. Un jour cependant le Roi vint le voir et lui fit part de ses soucis et avec aisance le Bouffon résolut certains problèmes. Alors, au milieu des vivats de la cour, le Roi fit amener le Bouffon en grande pompe dans la salle du trône et annonça à ses courtisans : « Nous ne savions pas posséder une telle merveille. Messire, vous ne serez plus le Bouffon mais le Magicien de la cour et vous vous nommerez désormais, Magnificus Scientificus ».

A ces mots le Bouffon disparut et à sa place surgit un individu robuste

l'air satisfait, au regard perçant et vif. Le Magicien se mit au travail. Il lance en l'air des ballons d'or qui explosent en libérant toutes sortes d'objets dont s'emparait le peuple en liesse : Textiles et aliments nouveaux, armes superbes, nouvelles roues, instruments facilitant la parole qui abolissaient le temps et la distance. Mais les miracles effectués par le Magicien avaient un prix : chacun des bienfaits se doublait d'un inconvénient. Le Roi qui avait comblé le Magicien d'or et d'honneur fut profondément déçu. « Non seulement tu n'as pas résolu nos problèmes mais tu en es en réalité la cause. Tu n'es pas un Magicien mais un diable. Ton nom sera désormais *Satanicus Scientificus* ». Dans un nuage de fumée le Magicien se changea en diable effrayant que le Roi fit aussitôt enchaîner.

Hélas les problèmes demeurèrent et les efforts du Roi se révélèrent tout aussi vains qu'auparavant. Il vint trouver le diable enchaîné et lui dit : « Tu ne peux vivre dans l'oisiveté. Mes difficultés sont telles que tout le monde doit mettre la main à la pâte. Tu seras désormais mon esclave et porteras le nom de *Servus Scientificus*. » Le diable aux pieds fourchus, se transforma sur le champ en géant obéissant et zélé.

Il accomplit bien des merveilles, s'acquittant de chacune de ses tâches avec bonne volonté et dans toute la mesure de ses moyens. Le Roi vit cela avec satisfaction et pensa que tous les problèmes allaient vite se régler. Hélas là encore il se trompait. Découragé il fit venir son esclave « tes pouvoirs sont formidables, presque illimités, déclara-t-il, et pourtant, sous quelques aspects que tu apparaises les épreuves de mes sujets restent les mêmes. Peux-tu m'expliquer ce phénomène ? » — A quoi l'esclave répondit : « Je peux faire subir n'importe quelle transformation à tout ce qui existe au monde. Il n'y a rien que je ne sois capable de métamorphoser, sauf une chose, et là c'est à vous d'agir ! » — « De quoi veux-tu parler ? » demanda le Roi.

A vous mes chers camarades de trouver la réponse.

Et c'est sur cette recherche que je lève mon verre à votre santé et à la prospérité de notre Association.



Extrait des délibérations du Conseil d'administration

Vendredi 13 octobre 1972.

A 17 heures, 54, rue du professeur Pozzi, à Bergerac.

Présents : Coq, Calvès, Pucheu, Rousseau, Védrines.

Excusés : Barthe, Delpérier, Brassem.

Le procès verbal de la dernière réunion (19 février 1971) est adopté après lecture et sans modifications.

En l'absence du Trésorier, mais en son nom, le Secrétaire-général présente la situation financière de l'Amicale arrêtée au 31 décembre 1971 et qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.

Il est donné lecture d'une lettre du 10 août 1971, par laquelle M. Amaury de Madaillan donne sa démission de membre du Conseil d'Administration de l'Association. A l'unanimité, les membres réunis expriment leur regret du départ de ce camarade qui avait été co-opté conformément à l'art. 5 des statuts, le 12 octobre 1966 et élu le 23 octobre suivant.

Le camarade René Calvès, présent et acceptant a été pressenti pour lui succéder et sa désignation sera soumise à la validation de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

La fête annuelle de l'Amicale est fixée au dimanche 19 novembre et tous les détails en sont réglés.

Le 43^e Bulletin a paru le 16 octobre 1971 et le numéro 44 est à la composition.

Le tombeau de la famille Augiéras à Buade, commune de Ginestet, sera fleuri pour la Toussaint.

LA RENTRÉE. — Comment à la rentrée ne pas penser à ceux dont les noms sont inscrits dans cette sorte de nécropole imaginaire où notre mémoire s'en va parfois en pèlerinage ?

A la rentrée nous vieillissons et comme on l'a dit : « tandis que nos fils montent d'une classe, nous, leurs parents, nous descendons d'un automne ».

DU PRINCIPAL

En août 1885, deux journaux locaux de Bergerac signalent à leurs lecteurs que M. Bourrié, principal du collège à fait abattre dans son verger, avant de partir en vacances pour la Bourboule, un énorme abricotier en pleine végétation.

On précise qu'on a récolté au préalable les fruits dont la production, bon an, mal an, est d'environ deux sacs.

Un troisième journal reprend immédiatement l'affaire pour que son mutisme ne soit pas — dit-il — considéré comme une complicité.

L'acte est qualifié de meurtre, ce en quoi, M. Bourrié dépasse de cent coudées Tarquin-le-Superbe, faisant couper les têtes des plus beaux pavots de son parc.

L'abricotier ayant, par le lieu de sa naissance, un caractère communal, on demande au Conseil municipal si un fonctionnaire républicain ayant agi avec un pareil sans-gêne échapperait aux conséquences de son acte. Mais, on pense, au contraire que M. le Principal, réactionnaire et clérical, sera, pour son vandalisme, décoré de l'ordre du Mérite abricole.

D'aucun, prétendent aussi que M. Bourrié, radical, puisqu'il s'attaque aux racines, n'en mérite pas moins d'être mis en accusation d'abricoticide.

Pourtant, les journalistes sont finalement bien obligés de faire la lumière sur cette affaire en reconnaissant qu'en effet, si l'arbre a bien été allégé de deux grosses branches sèches et d'une belle branche vigoureuse, il n'en est pas moins encore debout.

M. le Principal ne l'a donc pas fait disparaître et le public en jugeant sévèrement de tels censeurs les qualifie de Caton d'un nouveau genre.

Le procès rappelant celui de Citron dans les Plaideurs n'a donc pas lieu.

Par la suite, les journaux, après avoir traité leurs informateurs de fumistes se reprochent mutuellement leur incapacité de soutenir un fonctionnaire injustement attaqué, en regrettant, tous les trois d'avoir perdu leur temps à s'occuper d'une pareille ineptie.

ROBERT COQ.

Références :

L'Indépendant	12-8-1885 n° 30	et 22-8-1885 n° 33
Le Progrès	15-8-1885 n° 65	et 26-8-1885 n° 68
Journal de Bergerac	19-8-1885 n° 3504	et 26-8-1885 n° 3506

Petite chronique bordelaise

Notre « Chronique Bordelaise » avait marqué une éclipse dans le précédent Bulletin. La voici à nouveau bien vivante grâce au dynamisme de quelques jeunes camarades, en particulier et de Jean Bramerie et de moins jeunes comme Edwards Audy. Grâce à eux nous avons pu nous retrouver une dizaine autour d'une bonne table chez l'Auvergnat, 92, rue de Tauzia, à Bordeaux, le vendredi 10 décembre 1971, à 20 heures.

Au menu : Soupe au fromage - Cocktail chaud de fruits de mer - Coq au vin et confit de volaille - flageolets - salade - fromages - Crêpes surprises - Le tout accompagné de rosé de Bergerac et du Médoc.

Etaient présent :

Audy, Billat, Biraud, Bramerie, Breton (Jean-Louis) Duranthon, Forie, Foucaud (Pierre), Héliant, G. Laborie, Marvier, Masmontet (Paul), Moreau, Regnaud (Guy), Roger (Paul), Wetzl.

Excusés :

Ametteau, Bessiere, Brassem (Georges), Coq (Robert), Cousset, Delbast, Delmon, Dubernard, Dupuy, Emerit, Fenelon, Guerin, Lapeyre, Longy, Miermont, Pauliac, Texier, Villadary.

Etant donné la présence d'un notaire, de deux banquiers et deux médecins, on aurait pu penser que l'un de nous sentant sa fin prochaine avait convoqué ce brillant aréopage pour mettre en règle ses affaires et dicter ses dernières volontés. Heureusement l'ambiance démentait cette supposition.

JEAN FORIE.

Analyse du discours de M. Jean Forie, président du groupe bordelais de l'Amicale et qui a ranimé la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile le 25 novembre 1971.

Nous ne nous doutions pas lorsque nous fréquentions « l'Unité pédagogique de synthèse » (c'est-à-dire l'école) que nous serions un jour témoins de ce langage parfois assez hermétique qu'on appelle l'hexagonal et dont le vocabulaire est très riche.

Il en est de même de la grammaire qui est devenue très savante comme du reste l'art, la littérature et la gastronomie.

Nous ne soupçonnions pas non plus que l'Histoire de France serait « le discours continu ou le revoir évolutif au niveau de l'hexagone ».

Certes, lorsqu'on nous faisait bachoter, tous, nous avions bien conscience que l'on nous développait la mémoire au détriment de l'intelligence, mais nous étions loin de croire que le développement de la capacité mémorielle était dommageable à l'exercice de l'enseignement évolutif.

L'hexagonal utilisé dans la critique littéraire ne manque pas de pittoresque non plus ; témoins de curieux exemples qui réjouissent l'auditoire.

Le langage que l'on qualifie de mutatif n'est hélas qu'un galimatias auprès duquel celui des « Précieuses ridicules » fait figure de sous-développé.

Heureux s'il a pu divertir ses auditeurs il regrette que le camarade Guérin, sous-préfet, chef de cabinet du préfet d'Aquitaine n'ait pu assister au dîner, ce dont il est venu s'excuser en personne. S'adressant, à M. Paul Roger, président de l'Académie « Arts et Lettres » du Périgord — qui fut non pas élève, mais maître d'internat de ce collège Henri IV devenu lycée mais qui restera encore pour beaucoup d'anciens le collège de leur jeunesse, il le félicite de son action.

Enfin il lève son verre à tous les camarades de l'Amicale et forme l'espoir de les réunir plus nombreux encore et plus souvent en 1972.

La Flamme

sous l'Arc de Triomphe

25 novembre 1971

L'Amicale, pour la onzième fois a ravivé la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Les camarades de Paris s'abstiennent avec persistance à ne pas assister en nombre à l'accomplissement de ce geste sacré. Seuls quelques rares fidèles sont présents ce qui a déterminé le photographe officiel à ne plus venir. Notre Bulletin est ainsi privé de clichés intéressants.

Porte drapeau de la Flamme : Jean Gagnaire.

Garde d'honneur du drapeau : Guy Auriol et Jean Tardas.

Porte-gerbe : Robert Coq.

Jean Forie, chef de bataillon ER, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 1939-1945, Croix de Guerre des TOE, médaille de la Résistance, Croix de la Valeur militaire, Croix des combattants volontaires, auquel était confié le glaive de bronze a fait jaillir la Flamme.

*

**

A 20 heures, dans le salon Trianon de l'Hôtel Lutetia, n° 43, boulevard Raspail (6°) un dîner amical organisé par Jean Gagnaire a réuni 28 convives ; étaient présents :

Auriol, Bost (Gaston), Breton (Christian), Charroppin et Mme, Chaumel, Coq (Robert) et Mme, Ducongé, Eyraud (Roger), Forie et Mme, Gagnaire et Mme, Gauthier (Robert) et Mme, Mme Goussebaile, Mme Hibon, Mme Jourdan, Lagarde, Lespinasse, Malescassier, de Madaillan, des Mesnard (Guy), Mme Sauriau, Tardas et Mme, Thomelet.

MENU

Filet d'auglefin bonne femme - Jambon en cuisseau braisé - Velouté d'épinards - Pommes rissolées - Choix de fromages - Bombe glacée brésilienne - Petits fours.

Vins : Gros-Plant - Château La Coste - Rouge d'Aix - Café.

Après avoir spirituellement excusé les absents, Jean Gagnaire a laissé la parole à Gaston Bost, président de la section parisienne de l'Amicale :

Discours de M. Gaston BOST

Je veux remercier notre ami Jean Gagnaire pour le mal qu'il s'est donné avec l'organisation de ce dîner. Mes compliments vont aussi à M^{me} Joudan qui devient une bergeracoise à 100 % et je veux enfin saluer le professeur Christian Breton qui a présidé le 14 novembre courant le banquet de notre

Amicale à Bergerac comme l'ont fait Eyraud, Chaumel, Forie et moi-même, ici présent. Je félicite notre Secrétaire-général Robert Coq pour son dernier Bulletin particulièrement intéressant ; enfin que Jean Forie qui a ranimé la Flamme aujourd'hui soit ici le bienvenu. Dans son discours de Bergerac en 1970, il parle n'étant pas de la même génération que lui, de professeurs que je n'ai pas connus. Mais j'ai connu M. Pucheu-Casadeban et M. Cambos qui a fait à une distribution des prix du collègue un discours d'usage en vers et sur Pasteur. J'ai connu aussi M. Brousse que nous appelions le pôt et qui me prenait pour un homme tout à fait remarquable — et il se trompait bien — en raison d'une certaine circonstance que je vais vous conter :

Tous le monde se souvient de la classe de dessin, celle de M. Bordes ; elle était dans la cour des grands, à gauche, au fond. J'étais de ceux qui ne dessinaient pas ; aussi, M. Bordes me chargeait-il souvent d'aller aux cuisines chercher des mies de pain servant à effacer le fusain pour ceux qui dessinaient. J'étais généralement de corvée avec Vernède et ce pain servait aussi de projectiles. Il faut dire que M. Bordes avait des ennuis de vessie qui l'obligeaient parfois à quitter la classe et quand il revenait du petit édicule de la cour, il nous trouvait généralement en pleine bataille. Un jour, en rentrant il m'a trouvé près de sa chaire, en pleine action : « Bost sortez, » m'a-t-il. Je sors, mais je rencontre M. Brousse qui descendait de ses appartements qui étaient près de la chapelle. Je fais aussitôt semblant d'aller moi aussi, au petit coin. Mais il a flairé la vérité : « Que faites-vous là ? » — « M. Bordes m'avait chargé de distribuer la mie de pain, mais il a cru que je prenais part à une bataille... ! » — « Bon, je vois ce que c'est, vous viendrez en retenue dimanche. Bien sûr, votre père me raconte toujours que vos frères et vous avez 15 kms à faire pour venir de La Force et pour y retourner, que 5 jours par semaine suffisent, vous viendrez dimanche malgré la distance ».

Mais comme c'était un brave cœur il ajouta : « Voilà je vais vous offrir une planche de salut ». Il sort un bouquin du rayon et me dit : « Il est 3 heures 20, si à 4 heures moins vingt vous me récitez ce sonnet, je lèverai la punition. Vous n'avez pas de temps à perdre, je vous laisse ». Et il part. Ce sonnet, je le savais par cœur ; c'était « Les Conquérants » de José-Maria de Hérédia que tout le monde connaît. Je l'avais appris, non pas à Bergerac, mais à l'école communale de La Force où j'avais un instituteur, M. Valade qui avait une passion pour José-Maria de Hérédia. Pour lui, c'était le poète des poètes et il tenait les Conquérants pour un pur chef-d'œuvre. Il m'avait dit : « Au certificat d'études on ne vous interrogera pas certainement sur José-Maria de Hérédia ni sur les Conquérants, mais apprenez ce sonnet et il vous suivra pendant toute votre vie. Je vais vous expliquer tous les mots de ce texte : les gerfauts, etc., etc. ». Je savais donc les 14 vers par cœur et le père Brousse revenu 10 minutes ou un quart d'heure après me dit : « Alors, vous travaillez ? »

— « Oui, je travaille assez bien et je dois vous dire aussi que je peux vous réciter le sonnet » — « Déjà ? » — « Oui, je crois » — « Oh, vous m'étonnez, vous l'auriez appris en un quart d'heure ? » — « Oui. » — Eh bien récitez : « Je le lui ai récité parfaitement et il en a été bleu ». En mathématiques j'étais dernier, en histoire et géographie médiocre, de même qu'en histoire naturelle, en latin, je me débrouillais assez bien et pourtant à chaque occasion M. Brousse disait à mon père : « Il n'est pas très brillant ».

J'avais Georges Vernède parmi mes condisciples ; aux compositions je lui passais des papiers. Pendant la récréation on jouait au rugby, dans la cour des grands. Certes c'était un rugby un peu particulier ; pas question de placages sur la terre battue et puis le ballon ovale n'était qu'une balle qu'il suffisait d'appuyer sur le mur pour marquer un essai. Un jour nous sortons Vernède et moi, de la porte de Plaute, alias M. Junca — Il me dit : « Si tu veux nous allons jouer ». Je lui passe le ballon et je le vois partir en vitesse et marquer un bel essai. Il faut dire que bien qu'obèse, il faisait le 100 mètres en 14 secondes. Je le félicite et je pars avec lui.

Plus tard, en septembre 1914, sur le quai de la gare de Bergerac (j'avais une feuille de route pour aller faire mon service militaire dans l'infanterie, à Narbonne) je rencontre Vernède appelé lui aussi : « Ou vas-tu ? » — « A Narbonne » — Moi également ; alors c'est une affaire. Tu sais, mes parents m'accompagnent mais tu vas voyager avec nous ». — « Oh non ! » — « Si, si, si ». Nous avons donc pris le même compartiment dans lequel se trouvait également André Boutitie qui, lui, allait à Carcassonne. Il y avait aussi un autre garçon que je connaissais bien qui allait également à Carcassonne. Il s'appelait Paul Vennec. Il a fait ses classes comme nous et puis il est parti pour le front ; il a été tué quelque temps après. En arrivant à Narbonne, au quartier, on nous dit que ne sachant comment nous loger, la caserne étant remplie de blessés de la campagne de Belgique et de la bataille de la Marne, de réservistes, on allait nous habiller tout en nous autorisant à loger en ville à la condition d'être à l'appel du matin à 7 heures, M. et M^{me} Vernède n'ont pas voulu nous séparer, il nous ont amenés à leur hôtel où j'ai partagé une chambre avec mon ami ce qui m'a rapproché de lui encore davantage. Je suis parti au front et lui aussi, chacun de notre côté. Mais je me rappellerai toujours qu'en 1916, après avoir reçu une très grave blessure, comme vous le savez, je marchais avec des béquilles quand je suis revenu en convalescence. Je suis allé voir les parents de Vernède qui avaient été si gentils pour moi. M^{me} Vernède en me voyant ainsi mutilé a été bouleversée et m'a dit : « Ah, Gaston, je voudrais bien vous embrasser, mais j'ai peur de vous faire tomber. Elle m'a fait entrer dans son salon ; elle m'installe dans un fauteuil, je pose mes béquilles à côté de moi ; elle avait son fauteuil près du mien elle a pris sa tête entre ses mains et s'est mise à pleurer pendant trois minutes sans un mot. C'est un souvenir qui ne sortira jamais de mon

esprit ni de mon cœur. Chaque fois que j'allais à Bergerac, je ne manquais pas d'aller voir ces braves Vernède. Cette année j'ai revu Georges Vernède avant qu'il ne disparaisse. Atteint d'un cancer au poumon, il s'est vu mourir sans souffrir cependant. J'ai assisté à son enterrement en septembre avec Robert Coq.

J'avais promis l'an dernier de compléter ce que j'avais dit de Jean Galmot dont on a beaucoup parlé en disant d'ailleurs beaucoup de choses erronées. J'étais son premier employé et je me trouvais dans sa chambre à coucher — je l'ai déjà raconté — lorsqu'on est venu lui signifier son mandat d'arrêt et la levée de son immunité parlementaire puisqu'il était député de la Guyane. Le soir même il était à la Santé. Cet homme avait amassé une fortune colossale — des milliards d'anciens francs certainement, en transportant des rhums des Antilles qu'il livrait à l'intendance. Vous savez le rôle que « la Gnolle » jouait pendant la guerre de 1914-1918. On nous donnait du rhum comme du vin. Le rhum lui revenait à 3 ou 4 frs le litre rendu en France et il le revendait 10 frs. Chaque chargement de bateau dont le voyage durait deux mois lui rapportait un million à un million et demi (valeur 1917-1918). Tout d'un coup la guerre se termine ; aussitôt l'intendance — malgré la grippe espagnole — n'a plus besoin de telles quantités de rhums. Il en résulte un effondrement des cours et bien que le prix ait baissé de moitié il ne peut arriver à vendre. C'est alors qu'il a acheté la totalité des rhums se trouvant sur le marché comme moyen de défense, mais il n'avait pas prévu que les Français préféreraient le vin au rhum. Il s'est retourné sur les cacaos ; il a chargé des cargos depuis le Venezuela. Il les vendait à un négociant nommé Ravault devenu son intime ami. Mais s'il vendait la cargaison des bateaux à Ravault il présentait les connaissements à la banque pour obtenir un crédit, ce qui équivalait à vendre deux fois la même marchandise. C'est ainsi que Ravault a réclamé les connaissements. Il m'a téléphoné, mais Galmot n'était jamais là bien entendu. Ravault menace et je vais chez Galmot aux Champs Elysées ; nous partons ensemble chez Ravault qui nous réserve un accueil glacial. Galmot lui parle d'erreur, disant que les connaissements allaient arriver. Ravault le prie de s'en tenir là et veut les connaissements. C'est alors que Galmot lui a avoué qu'il est ruiné, traqué et ajoute « Pour tout vous dire ma femme elle-même m'a quitté, mais elle a oublié ses bijoux. Les voulez-vous ? Ravault se lève blême et s'écrie : « Vous en êtes là ? » — « Oui j'en suis là ». Alors Ravault lui dit : « Partez, je verrai »

En sortant Galmot me dit : « Vous voyez, mon garçon, ce n'est pas plus difficile que ça. Vous en faites toute une montagne de cette histoire ; tenez, vous serez toujours un pantoufflard ».

Le lendemain Ravault déposait une plainte. Il y a eu un débat à la Chambre et Galmot a été arrêté.

C'était pourtant un homme fort sympathique et je n'oublierai jamais non seulement la plaidoirie de M^e Henri Robert, mais le réquisitoire de

l'Avocat général qui a terminé en disant à l'accusé : « Vous êtes un homme extraordinaire, vous avez réalisé de grandes choses, vous êtes encore jeune, l'avenir pour vous est encore plein de promesse... ».

C'était exact.

Quelque temps après en effet, il était libéré car avec la prévention il avait fait son temps. Il est reparti pour la Guyane il est redevenu député et maire de Cayenne.

Il était extrêmement bon. Il est mort empoisonné sur les bords de l'Orénoque, le 6 août 1928, par sa petite bonne Andrienne.

Inhumé à Cayenne, sa tombe est toujours fleurie.

*
**

LA FLAMME EN 1972

Pour la douzième fois, sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, à 18 h. 30, à Paris, l'Amicale ravivera la Flamme le jeudi 30 novembre.

Notre camarade Georges Brassem, Trésorier de l'Amicale, chef d'escadron de réserve du Train, titulaire de la Croix du Combattant de la Résistance a été désigné par le docteur René Rousseau pour accomplir le geste sacré.

Les anciens élèves du Collège Henri IV, les membres d'honneur, les membres honoraires et les amis de l'Association sont instamment priés de venir nombreux (*et plus nombreux* qu'en 1971) à cette cérémonie patriotique. Les camarades de la région parisienne *qui sont sur place* ont le devoir de répondre à l'invitation qui leur sera adressée par Gaston Bost. La présence des dames serait particulièrement aimable.

Selon la tradition, ce même jour 30 novembre 1972, un dîner auquel les dames seront également les bienvenues, sera servi vers 20 heures. Les inscriptions devront parvenir au dévoué secrétaire-général, Jean Gagnaire, 18, rue de la Ferme, 94170 Le Perreux-sur-Marne, (Val-de-Marne) téléphone 324-21-84, qui fera connaître le prix du repas et l'adresse de l'hôtel.

Les mémoires

de Son Exc. M. Jean POZZI

Notre regretté bienfaiteur, membre honoraire et souscripteur perpétuel, M. Jean Pozzi est né le 30 mai 1884, à Paris, où il est mort le 2 octobre 1967. Par ses dispositions testamentaires, il a chargé son ami, notre Secrétaire-général du classement et, le cas échéant, de la destruction de ses papiers personnels. C'est ainsi que Robert Coq a trouvé les mémoires — hélas inachevés — de ce diplomate ; il estime que leur publication est du plus grand intérêt et il insère dans le bulletin de l'Amicale les premiers feuillets de ce texte inédit :

Notice biographique

Je suis né à la Belle Epoque, 10, place Vendôme. Je ne sais pas si, ayant ouvert les yeux sur ce noble décor, j'en ai gardé le goût de la beauté classique et de l'architecture du XVII^e siècle. Un pareil cadre aurait dû aussi m'inspirer une semblable (admiration) pour l'époque napoléonienne, sur laquelle j'ai toujours fait beaucoup de réserves.

Les grands chirurgiens d'alors, moins nombreux que ceux d'aujourd'hui avaient peut-être une situation plus en vue, la valeur étant habituellement jugée d'après la rareté. Ayant été le plus brillant élève du lycée de Pau, où son père était pasteur de la Religion réformée, Samuel Pozzi était lui aussi passionné de littérature, d'art et de musique.

Grand ami de Leconte de Lisle, d'Anatole France, de Paul Bourget, de Robert de Montesquiou, de Jules Lemaitre, il était venu de Bergerac à Paris avec son compagnon le tragédien Mounet-Sully ; il aimait aussi fréquenter les milieux de théâtre, de Sarah Bernhardt à Eve Lavallière. Mais s'il sortait tous les soirs pour aller dans le monde, ou au théâtre, il s'astreignait cependant professionnellement à se coucher de bonne heure et, je crois, qu'il n'assistait presque jamais au dernier acte d'aucune pièce. Particulièrement lié avec la famille du docteur (Adrien) Proust, le biographe Painter raconte que Marcel Proust fit chez mes parents son premier dîner en ville. Le frère de l'auteur du « Temps retrouvé », (Robert) Proust, également chirurgien, sera son chef de clinique à l'hôpital Broca.

Les temps antérieurs à la guerre de 1914 demeurent pour tous ceux qui les ont vécus une période dont ils garderont le souvenir : Ballets russes et bals persans, expositions et grandes ventes, voyages à Beyreuth et à Salzbourg, se terminant par l'automne à Venise ; ces derniers mois qui précédèrent la Grande Guerre, resteront je crois, comme la fin du XVIII^e siècle, pour quelques trop rares privilégiés, une des pages les plus brillantes et les plus heureuses de l'histoire de l'humanité. Les grandes découvertes de la science et de la mécanique moderne qui débutaient à peine, comme l'automobile, l'aviation et même le téléphone et l'électricité, ajoutaient encore aux agréments de la vie.

En 1913, dans la puissante Mercédès de mon ami Henri Gans, accompagnés de Marie Shéïkievitch, nous étions allés retrouver Anne de Noailles et Louis Barthou à Milan et au bord du lac de Côme où tous deux, se disputant la parole, nous divertirent fort pendant quelques jours. On finissait par s'entendre, non sans discussions et réserves sur les sujets politiques et littéraires, l'école laïque et Victor Hugo, mais pour rassurer Anna « craignant les microbes », avant chaque repas, il fallait faire passer sous ses yeux toute la vaisselle dans des cuves d'eau bouillante, ce qui donnait lieu aux exclamations d'Anna et au mécontentement des serveurs. Nous les abandonnâmes à Bellagio et, était-ce un présentiment, nous partîmes dans la Mercédès par Trieste et la côte Dalmate, pour Sarajevo.

L'été suivant, à Paris, quand je lus à la dernière page du Temps la nouvelle de l'assassinat, dans cette petite ville rendue célèbre par ce drame, j'allai assitôt commander mes bottes et mon uniforme, chez le tailleur, surpris de mon inquiétante précipitation.

Je ne sais à quelle époque, des Pozzi, originaires du canton des Grisons, de la petite ville de Poschiavo, sont venus s'établir dans le Sud-Ouest de la France, dans la région d'Agen et de Bergerac. Etaient-ils depuis longtemps établis dans ce pays, chassés par quelques troubles politiques ou religieux ou bien avaient-ils contracté un engagement parmi les Suisses qui servaient la France et, après leur libération avaient-ils préféré s'établir dans les plaines plantureuses de la Garonne et de la Dordogne plutôt que de retourner au pied des sommets grandioses, mais stériles, de la Bernina ? Pendant tout le XIX^e siècle ils ne semblent pas être jamais retournés dans leur pays d'origine. Tous se sont mariés avec des françaises, si bien que fort peu de sang étranger doit encore couler dans les veines de leurs descendants. Mon grand-père avait épousé une demoiselle Escot de Meslon, et l'on prétendait que ses ancêtres descendaient des Anglais anciens occupants de l'Aquitaine, d'où le nom d'Escot (Scotch). Les Escot étant très estimés dans le pays, une branche de la famille voulut garder le nom de Pozzy-Escot. Mon père n'adopta pas ce changement, mais demanda à l'Etat-Civil de remplacer l'y du nom francisé par l'i original, trouvant disgracieuse les trois boucles successives présentées alors par le nom. On trouve dans les archives d'Agen un Pozzi, grand ami du poète gascon Jasmin, qui faisait lui-même des vers et composa un dictionnaire français-langue d'oc qu'admirait fort l'ancien ministre de Monzie, qui m'en parla. Il était numismate et j'ai retrouvé dans ses papiers un catalogue de sa collection de monnaies romaines aujourd'hui dispersée.

Une jeune Pozzi épousa à Agen un Domergue, ancêtre du prêtre Jean-Gabriel Domergue, membre de l'Institut, qui mourût comme conservateur du musée Jacquemart-André et du musée de Chaâlis. D'une vieille famille protestante, les Pozzi, comme c'était l'usage chez les Réformés, portaient des noms tirés de la Bible : mon grand-père s'appelait Benjamin et appela son fils aîné Samuël (et) sa fille, ma tante de Coutouly Sarah.

Pasteur de la religion réformée à Pau, à Bordeaux et finalement à Bergerac où la famille de sa femme possédait une propriété, la Graulet, il s'était rallié aux tendances les plus libérales du protestantisme et y avait acquis comme prédicateur une certaine notoriété. Il a composé plusieurs ouvrages d'exégèse religieuse et sur le récit biblique de la Création.

Mon père, tout enfant, se sentait attiré vers les sciences naturelles et la médecine. Pour lui permettre de continuer ses études à Paris, sa grand-mère, la vieille madame Escot vendait successivement des parcelles de sa propriété. Je possède encore un grand nombre de (livres de) prix portant les cachets impériaux qui furent décernés alors à Samuël Pozzi, brillant élève au lycée de Pau. Bien que ne possédant guère de relations à Paris ni de protections dans le milieu médical où régnait alors un népotisme exclusif, il passa brillamment ses concours ce qui lui valut une médaille d'or en 1872, distinction alors très remarquée. Il étudia d'abord l'anthropologie sous la direction de son maître Broca avant de se consacrer à la gynécologie ; en attendant la clientèle, il donnait des leçons à d'autres jeunes étudiants de la faculté. C'est ainsi qu'il eût pour élève Gustave Schlumberger, qui abandonna la médecine pour l'histoire byzantine qui lui valut une certaine célébrité et un siège à l'Institut. Dans ses souvenirs, amusants, mais fort indiscrets, Schlumberger consacre plusieurs pages à mon père et raconte que tout le quartier se mettait aux fenêtres quand Sarah Bernhardt venait le voir.

Le docteur Pozzi avait reçu la direction du vieil hôpital Lourcine. Il le transforma et en fit l'hôpital Broca qui, pour l'époque, passait pour un établissement modèle. Estimant que l'état moral des malades n'était pas sans effet sur sa guérison, il voulut que ses opérés fussent entourés d'un cadre agréable. Dans ce but, il demanda à des peintres de ses amis de décorer les couloirs et les salles de réception de grandes toiles représentant des scènes champêtres, des fleurs et des scènes allégoriques. A cette époque, n'existait aucun service d'assurances sociales et, au sortir de l'hôpital, épouses abandonnées par leurs maris, filles-mères se trouvaient dans une situation tragique. Mon père eut l'idée de fonder une caisse alimentée par lui-même et par ses malades fortunés dont il sollicitait la charité. Madame Raphaël Georges-Lévy, épouse du financier professeur à l'école des Sciences Politiques, gérât cette caisse avec un admirable dévouement et des secours relativement importants pouvaient ainsi être distribués lorsqu'elle quittaient l'hôpital Broca, aux opérées nécessiteuses.

En dehors de son hôpital et de sa chaire à la Faculté, mon père opérait dans plusieurs maisons de santé de Paris et de la région parisienne. A moins d'être envoyé en mission officielle à l'étranger, il passait ses courtes vacances dans notre propriété de Dordogne. Je voyais alors arriver chaque dimanche de nombreuses carrioles conduites par des paysans en blouse, souvent accompagnés de femmes et d'enfants ; ils venaient consulter le célèbre professeur de Paris.

Mon père fut ainsi amené, comme un grand nombre de membres du corps médical, à s'intéresser à la politique d'une région où il avait passé toute son enfance, où il était connu et estimé. Il finit par accepter les fonctions de maire de son village, se laissa entraîner à devenir conseiller-général de la Dordogne. Ses amis parlementaires comme ses compatriotes le poussèrent à se présenter au Sénat, où il fut élu sans difficultés en 1896, entraînant avec lui le succès de la liste républicaine.

Un jeune frère de mon père avait comme lui suivi la profession médicale et, s'étant présenté à un concours, fut nommé professeur à l'école de Reims. Il y suivit la même évolution que mon père et se laissa entraîner comme lui à faire de la politique ; grand ami de Léon Bourgeois, il devint député de la Marne et maire de Reims jusqu'en 1914, où son état de santé lui imposa la retraite. Également intéressé par l'art et la littérature, conférencier brillant, il disposait d'une grande autorité dans les conseils universitaires dont il faisait partie.

C'était le temps des équipages. Dans la cour de la place Vendôme nous voyions évoluer les victorias et les coupés du grand sucrier Say et de la comtesse de Tredern. Mon père, obligé par sa profession, de disposer à tout instant de moyen de transport rapide, exigeait qu'une compagnie mît à toute heure une voiture bien attelée à sa disposition. La circulation était si facile qu'on allait peut-être plus rapidement alors de la place Vendôme à une maison de santé près de l'Étoile ou à un hôpital au-delà de la gare Montparnasse qu'aujourd'hui avec une puissante automobile. Ma grande sœur et moi nous n'hésitions pas à aller à bicyclette de la place Vendôme au bois de Boulogne.

Je crois que la personnalité la plus extraordinaire de ma famille, ce fut cette grande sœur, Catherine Pozzi.

Prodigieusement douée pour tous les sports Catherine Pozzi était surtout passionnée de cheval. Peu de cavaliers pouvaient la suivre aux chasses à courre de Pau. Elle dressait des chevaux difficiles qui remportèrent des prix extraordinaires aux concours hippiques de Paris. Championne de tennis, conduisant avec autorité sa petite automobile, elle jouait du piano comme Liszt, suivait des cours à la Sorbonne et à Oxford, étudiait la physique.

Mais bientôt sa nature fragile l'obligeait à renoncer à la bicyclette et au cheval comme à l'aviron. Il lui resta pour oublier ses affreuses souffrances quotidiennes qui l'obligèrent bientôt à aller de sanatorium en sanatorium, la musique et la poésie, et aussi les sciences naturelles. Elle étudiait la physique, la chimie, suivait des cours de physiologie. Elle s'amusa quelque temps à faire la chronique scientifique du Figaro. Je ne peux relire sans larmes les poèmes qu'elle publia dans la revue « Commerce » et qui furent réunis en un petit volume après sa mort. Ils sont pour moi les plus beaux de langue française. Un ouvrage intitulé « Peau d'Ame » avec une

émouvante préface de Marie de Régnier, contient le résumé de sa pensée philosophique. Tous ceux qui ont connu cette personnalité extraordinaire en ont gardé un souvenir inoubliable.

Elle avait épousé quelques années avant la première Guerre mondiale le brillant auteur dramatique Edouard Bourdet, futur administrateur de la Comédie française, mais leurs goûts et leurs caractères étaient trop différents, et cette union, d'ailleurs contrariée par le déplorable état de santé de ma sœur, fut peu heureuse ; ils n'eurent qu'un fils, Claude Bourdet, qui après de brillantes études d'ingénieur se consacra entièrement à la politique, devint après la Guerre de 1940 et sa déportation à Buchenwald, vice-président de l'Assemblée Nationale, directeur de l'hebdomadaire « l'Observateur » et aujourd'hui conseiller municipal de Paris.

Condorcet

Condorcet, le lycée le plus proche de notre domicile avait gardé le style et l'allure qui étaient les siens lorsqu'il s'appelait encore Lycée Bonaparte. Un roulement de tambour annonçait l'ouverture des classes. Le Proviseur et le Censeur, dans leur longue redingote et leur chapeau haut-de-forme, surveillaient la bonne tenue des cours. Nos maîtres nous donnaient un bel exemple de dignité et de conscience professionnelle. Vers la même époque, Paul Bourget publiait un livre où il nous montrait la famille d'un professeur de l'Université sur laquelle s'abattaient toutes les catastrophes et qui donnait l'exemple des pires scandales parce que le naïf professeur n'avait inculqué à ses enfants, au lieu de principes religieux que des théories démocratiques et les idées de 1789. Je constatai au contraire qu'à l'opposé des tristes aventures exposées dans « L'Étape », nos maîtres nous donnaient un bel exemple de tenue morale.

En raison de la distance, de l'heure irrégulière de nos repas et du désordre inévitable d'une maison nombreuse, j'avais été placé comme demi-pensionnaire chez un professeur du lycée. Avec deux ou trois camarades, nous y faisons nos devoirs et il nous conduisait ensuite en classe avec lui. Un des ses fils devint mon meilleur ami ; il fut tué pendant la première Guerre mondiale. Sa fille, délicieuse jeune fille, apparaissait comme un modèle d'innocence et de pureté. Leur mère, comme la plupart des françaises était une excellente maîtresse de maison. Je crois qu'au contraire des mœurs tracées dans « L'Étape », cette famille pouvait servir de modèle et j'espère que l'Université française a gardé les mêmes traditions.

Nos maîtres nous inspirèrent l'admiration de l'Antiquité, du latin plus que du grec, dont l'enseignement demeurait assez superficiel, et surtout des grands classiques français.

Je retrouvai la même atmosphère à la Sorbonne, avec peut-être encore plus de grande liberté d'esprit. Certains de nos professeurs, sans se livrer à

aucune propagande, appartenaient de notoriété publique à l'extrême-droite et d'autres à la gauche, mais de cette opposition d'idées résultait pour nous un grand sentiment de tolérance.

Naturellement, à Condorcet comme à la Sorbonne, quoique appartenant en général au même milieu de bourgeoisie française, se manifestaient entre les élèves d'analogues oppositions d'idées. C'était l'époque où l'affaire Dreyfus divisait toutes les familles. Notre camarade Ernest Psichari essayait d'organiser parmi nous une collecte en faveur des candidats d'extrême-gauche aux élections avant d'opérer lui-même cette évolution vers l'extrême-droite qui amena le petit fils de Renan à l'Action Française et à mourir en soldat sur la terre d'Afrique.

Après la Sorbonne, je passai sur les bancs de la Faculté de droit et de l'école des Sciences Politiques. Il n'était guère d'usage, pour les étudiants, de suivre les cours de l'école de Droit, mais au contraire, matin et soir, l'école des Sciences Politiques nous imposait une série de cours, en général fort intéressants auxquels s'ajoutaient des exercices et des conférences où c'était aux élèves de prendre à leur tour la parole. Cependant, je ne rencontrai pas aux Sciences Politiques la même liberté d'esprit et de manières qu'à la Sorbonne, mais plutôt une certaine atmosphère de respect humain et d'admiration mutuelle avec un certain conformisme académique.

Avec quelques camarades et quelques condisciples de Condorcet, nous avons fondé une petite revue que nous intitulions modestement « Les Essais ». Nous demandions parfois à quelques écrivains connus de la génération précédente comme Henri de Régnier, Daniel Halévy, Anna de Noailles, de nous donner quelques pages. Avec l'outrecuidance de la jeunesse, je m'étais attribué la rubrique de la politique étrangère. En 1905, j'y donnais quelques bonnes leçons à M. Delcassé en lui disant qu'il « poursuivait une dangeuse chimère en voulant isoler l'Allemagne », et que tout cela finirait très mal. Dans un autre article, qui m'opposait amicalement à un autre de nos collaborateurs, mon ami Jacques Richet, fils du célèbre savant, pacifiste convaincu, je déclarais avec assurance que les guerres étaient imposées par l'évolution de la nature à l'espèce humaine et ne cesseraient qu'avec elles. Deux guerres successives me donnèrent bientôt, mais, espérons-le provisoirement raison.

Je m'aventurais aussi dans quelques articles de critiques historiques. Dans l'un d'eux, sur mon vieux maître Ernest Lavisse, j'osais tempérer mes éloges par quelques réserves sur l'exactitude de ses citations. Dans un autre, j'expliquais le caractère du pouvoir napoléonien où bien, abandonnant l'histoire pour la littérature, je racontais mes premières rencontres avec Leconte de Lisle et j'exposais mon admiration pour l'auteur des poèmes Antiques et Barbares.

Je cherchais à me préparer par divers voyages, au concours des Affaires Etrangères et, en particulier à me perfectionner dans la pratique de l'anglais et de l'allemand. J'allais passer plusieurs mois en Angleterre, à Brigh-

ton où mon jeune frère se trouvait dans une grande école, puis à Oxford où ma sœur était étudiante à l'Université. J'étais séduit par la vie anglaise, par ses collèges gothiques entourés de gazon et de fleurs, par ses admirables bibliothèques et cette vie libre où, entre deux cours, on allait jouer au tennis ou faire du canotage sur la Cherwell avec sa « best girl » et un gramophone. En Allemagne, je faisais des séjours dans la Forêt Noire et en Bavière où je me retrouverais quelques années plus tard. Pour m'initier à la vie diplomatique, j'allai passer quelques semaines chez notre ami Philippe Crozier, ministre de France au Danemark, qui comme ambassadeur, me recevra à Vienne, au Palais Lobkovicz, rejoignant mon nouveau poste de Constantinople.

La carrière

Mon père ne m'avait jamais poussé à suivre la carrière médicale ; peut-être estimait-il que lui-même ayant occupé une situation éminente dans cette voie, il serait imprudent de m'y engager à mon tour afin de ne pas donner au public l'occasion de répéter : « Son père était une personnalité remarquable, mais le fils est beaucoup moins bien ». Peut-être aussi, voyant par lui même les obligations et les inconvénients de la profession, préférerait-il ne pas me les infliger où tout simplement, comme dans ma jeunesse j'étais de santé très délicate, estimait-il que je n'aurais pas la force physique pour affronter des études et des concours aussi absorbants et une vie aussi pénible.

Un de mes oncles avait représenté la France comme consul général, puis comme ministre plénipotentiaire dans plusieurs villes d'Europe, en Afrique du Sud, aux Indes néerlandaises et, finalement, dans l'Amérique latine. Son frère, Gustave de Coutouly, avait été mon prédécesseur comme représentant de la France à Munich et termina sa carrière comme ministre plénipotentiaire à Bucarest. Tout deux me vantaient l'intérêt de la carrière diplomatique, tandis qu'un de nos amis, Julien Decrais, dont le frère était alors ambassadeur à Vienne, faisait passer le concours au Ministère des Affaires Etrangères et m'engageait beaucoup à m'y présenter ainsi que Maurice Paléologue qui était alors le bras droit au Quai d'Orsay du président Poincaré.

J'avais maintenant un diplôme de licencié ès lettres et celui des Sciences Politiques ; j'avais terminé mon année de service militaire et je me présentai en 1907 à ce qu'on appelait alors le « grand concours », où je fus reçu très jeune, à ma première présentation. Malheureusement, souffrant au moment des examens je dus passer les épreuves malgré la défense de la Faculté, et je n'obtins pas la place que m'avaient laissé espérer les examinateurs. Pour me rétablir, le Quai d'Orsay voulut bien m'accorder quelques semaines de congé, que j'allai passer dans la Forêt Noire et, au

retour je fus affecté à la direction commerciale du département où le sous-directeur voulut bien me confier dès mon arrivée quelques dossiers importants comme celui des voies d'accès au Simplon ou du renouvellement du privilège des Messageries Maritimes. Mais mon père pensait avec raison que je n'étais pas entré au Quai d'Orsay pour faire une carrière à Paris, et il demanda à son vieil ami Constans, l'ancien adversaire de Boulanger, maintenant ambassadeur à Constantinople, s'il n'aurait pas un poste auprès de lui. C'est ainsi que fus nommé attaché à l'Ambassade de France auprès de la Sublime Porte ; ce titre archaïque me ravissait en parlant à mon imagination.

Quatre ans auparavant, un premier voyage dans l'Afrique du Nord m'avait donné un avant-goût de la civilisation musulmane. Arrivant au bord du Bosphore au milieu de l'hiver, je n'y trouvai naturellement ni la lumière ni le pittoresque des paysages algériens. Une boue gluante rendait la marche difficile dans les rues étroites qu'emplissait une foule aux vêtements noirs, égayés seulement par le rouge des fez. Plus de caravanes de chameaux, plus de beaux cavaliers enturbannés ; mais comment ne pas être frappé par la situation de cette ville vraiment impériale, bâtie sur trois bras de mer, la Marmara, le Bosphore et la Corne d'Or, par le mouvement intense des navires, paquebots, voiliers, embarcations de toute sorte et ces fins caïques popularisés par tous les peintres orientalistes ? Surtout la majesté des monuments, des grandes mosquées et d'abord de Sainte-Sophie, surpassait l'attente des voyageurs.

La ville présentait alors un aspect très différent de celui qu'elle offre aujourd'hui : c'était un entassement de petites maisons de bois brun au milieu desquelles se dressaient les minarets blancs et les dômes verts-de-grisés des mosquées. Aujourd'hui la plupart de ces petites maisons si pittoresques avec leurs balcons et leurs moucharabiehs empiétant sur les ruelles, les glycines et les vignes se joignant souvent d'une façade à l'autre, ont été dévorées par les innombrables incendies qui dévastèrent Stamboul. Elles ont été remplacées par des immeubles de rapport, à Péra de véritable gratte-ciel. La silhouette de la capitale byzantine, avec au premier plan l'hippodrome, à l'est la pointe du Sérail, à l'ouest le château des Sept Tours et de la longue ligne des murailles enveloppées par les cyprès des cimetières, telle qu'elle figure sur la célèbre entrée des Croisés à Constantinople de Delacroix, se trouve remplacée par un paysage qui n'est pas sans grandeur, mais évoque plutôt, lorsqu'il apparaît de l'avion ou du pont des paquebots, celui de Manhattan ou de Brooklyn.

Le Constantinople que j'ai connu lorsque j'y arrivai en 1908, c'était encore la capitale du Sultan-Calife celle d'un immense empire, qui s'étendait des frontières de l'Autriche à celles du Soudan et des steppes russes à la Mer Rouge. Les formes du gouvernement rappelaient un lointain passé. Par delà la Turquie de Chateaubriand, elle évoquait la Byzance

des Empereurs et même la Rome des derniers Césars. Abdul-Hamid à Yldiz Kiosque gouvernait l'Empire Ottoman comme Tibère gouvernait l'Empire romain de Caprée. La disgrâce et la mort de Midaht-Pacha rappellent celles de Séjan. Le premier ministre s'appelait encore le Grand Vizir et le gouvernement la Sublime Porte. Visiter alors ce pays, c'était voyager non pas seulement dans l'espace mais dans le temps et revivre un passé légendaire. En traversant l'Asie Mineure, on se croyait souvent transporté aux temps de Marco Polo.

Ce fut pour moi une rare bonne fortune d'avoir pour premier chef un ambassadeur de la valeur d'Ernest Constans. Claude Farrère, dans son roman, « l'Homme qui assassina » a tracé de lui un portrait un peu caricatural, mais ressemblant. Ancien Président du Conseil, Sénateur, il possédait ce don mystérieux qu'on appelle l'autorité. Lorsqu'il prononçait quelques paroles, tous l'écoutaient respectueusement et les autres orateurs guettaient sur le visage du représentant de la France l'effet de leur discours pour en modifier le sens selon les vues qu'il lui prêtaient. Par son adresse seule, sans recourir à la force des armes, il avait dissipé le péril boulangiste qui faillit anéantir la Troisième République. Par les services qu'il lui avait rendus, par ceux qu'il pouvait lui rendre encore, peut-être aussi par les secrets en sa possession sur tous les ministres passés, présents et futurs, l'ambassadeur Constans se jugeait intangible. Aussi, ne cachait-il pas son profond dédain pour les instructions que lui adressait le Quai d'Orsay, se gardait systématiquement de leur répondre et n'agissait qu'à sa guise. Dépourvu de toute conviction religieuse, il estimait toutefois que l'influence de l'Eglise catholique devait continuer à servir celle de la France en Orient, et ses électeurs radicaux-socialistes de Gascogne auraient souri de le voir assis au premier rang des églises et des chapelles des rites divers, ensencé par l'officiant..

Contrairement à une grande partie de l'opinion française et des journaux parisiens, plus favorables aux populations chrétiennes sujettes qu'à leur maître ottoman, considérant les immenses intérêts financiers, commerciaux et culturels que la France possédait alors en Turquie, Constans estimait que notre pays avait intérêt au maintien de la domination ottomane et que le démembrement de l'empire risquait d'amener la ruine des innombrables affaires françaises qui y prospéraient alors : banques, chemins de fer, magasins divers, etc. La plus grande partie des fonds turcs était souscrite en France ; le créancier n'a pas intérêt à la ruine de son débiteur. Nos écoles, nos hopitaux, nos dispensaires étaient répandus dans les provinces les plus reculées. Tous les hauts fonctionnaires et l'élite de la société parlaient notre langue. Diviser cet immense territoire entre les grandes puissances, européennes, les petits Etats voisins et les diverses nationalités dispersées sur son territoire qui réservaient inévitablement dans chacune des nouvelles régions ainsi constituées, les concessions, les avantages matériels et moraux à leurs propres ressortissants, ce serait néces-

sairement perdre l'espèce de protectorat sinon politique, du moins matériel et moral, qui était le privilège de la France depuis ou moins un siècle, si l'on ne veut pas remonter jusqu'aux traités d'alliance de François I^{er} et de Soliman.

Telles étaient les vues de Choiseul et de Vergennes lorsqu'ils écartaient les projets de partage que les puissances déjà co-partageantes de la Pologne, la Prusse, la Russie et l'Autriche leur offraient. Un établissement dans le Levant, la conquête de la Syrie, peut-être celle de l'Égypte, ne compensaient pas aux yeux du gouvernement de Louis XV la perte pour la France de l'alliance du Grand Turc et des avantages politiques aussi bien que commerciaux dont elle était la conséquence.

Sans doute, à la fin du XIX^e siècle, Saint-Pétersbourg n'avait pas renoncé sans arrière-pensée à ses ambitions traditionnelles sur les Détroits, ni Londres à l'influence politique qu'elle entendait exercer sur les provinces arabes de la Turquie, route des Indes... Mais, c'est avec une sincérité provisoire, que pour le moment, Londres et Saint-Pétersbourg se proclamaient convaincues de la nécessité de maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman. Quant à l'Allemagne, arrivant trop tard dans le partage colonial du monde, elle rêvait de se ménager dans l'Orient-Moyen un vaste terrain d'expansion pour son commerce et son industrie, par de bons rapports avec le Sultan-Calife et en se posant en défenseur de son indépendance. Guillaume II adoptera la même politique dans l'Afrique du Nord vis-à-vis du Sultan du Maroc. Ne s'était-il pas proclamé à Damas, devant le tombeau de Saladin l'ami et le protecteur de 200 000 000 de musulmans ?

Plutôt qu'avec celle de ses collègues anglais et russe, la politique suivie par l'ambassadeur de France se rapprochait aussi de celle préconisée par l'ambassadeur d'Allemagne, le redoutable baron Marschall... Cependant, l'ambassadeur Constans, tout en paraissant comme son collègue allemand soutenir mollement les projets de réforme préconisés par leurs autres collègues et réclamés avec véhémence par les minorités chrétiennes en Macédoine et en Arménie, n'hésitait pas pour obtenir le règlement d'une créance française à faire procéder à une démonstration navale à l'entrée des Dardanelles, qui fut vivement critiquée à Paris.

Mais la déplorable administration du Sultan, les mouvements de révolte qui commençaient à se produire d'Albanie au Yémen, enfin la menace qui se précipitait d'une intervention européenne pour assurer l'ordre dans l'Empire, peut-être aussi l'exemple du Japon éliminant de Mandchourie les conquérants russes, devaient entraîner un sursaut de sentiment national et la rébellion ouverte des officiers patriotes. L'armée de Salonique marcha sur Constantinople et après de vaines tentatives de réaction, détrona le Sultan rouge. L'avènement des Jeunes Turcs devait rendre le maintien de l'ambassadeur Constans aussi difficile que celui de baron Marchall auprès du nouveau régime.

Je n'assistai pas à ces derniers et dramatiques événements. Je venais

d'être nommé comme attaché au cabinet du Ministre des Affaires Etrangères.

De l'automne 1908, jusqu'à la première Guerre Mondiale, je devais rester au Quai d'Orsay, d'abord au cabinet du Ministre puis à la direction politique, tour à tour comme secrétaire du directeur et comme secrétaire au bureau du Maroc.

Jean Pozzi.

NOTE DU SECRÉTAIRE-GENERAL :

La suite de ce texte pourra être publiée en 1973 si les camarades en expriment le désir.



Cliché « Sud-Ouest »

MARCEL FLOURET

(1892 - 1971)

Marcel-Pierre Flouret est né à Bergerac, le 29 mars 1892, Grand-Rue, n° 36, fils de Joseph dit Emile et de Marie Augière. Son père, libraire, fut conseiller municipal et président du Tribunal de Commerce.

Le jeune Marcel a fait ses études au collège Henri IV de sa ville natale (de la classe de dixième à celle de mathématiques élémentaires).

En 1909, il obtint le Grand Prix d'Honneur décerné pour la première fois par notre Amicale. Il prépare ensuite au lycée Michel Montaigne à Bordeaux, le concours de l'école Polytechnique où il entre en 1912, dans la même promotion que Jules Moch et Jean Marie. A la sortie, il est affecté dans le Génie.

Pendant la Grande Guerre, blessé en 1915, il passe sur sa demande dans l'aviation et il est à la fin des hostilités capitaine commandant d'escadrille. En 1918, expert et professeur, il est affecté successivement à Vienne et à Budapest, comme secrétaire-général de la commission interalliée de contrôle aéronotique. En 1922 à Varsovie il enseigne la tactique

aérienne à l'école supérieure de Guerre et au centre des Hautes études militaires.

En 1925, il est admis à l'école de Guerre. Mais déjà il s'oriente vers la carrière des Finances et Joseph Caillaud, l'attache à son secrétariat ministériel. L'année suivante, il est promu Conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Il gravit les différents échelons hiérarchiques et termine président de Chambre.

Entre les deux guerres il dirige différents cabinets ministériels et notamment : les PTT, le Commerce, les Finances, la Justice, etc. Mobilisé en 1939, avec le grade de commandant, il est rapidement lieutenant-colonel et colonel à l'Etat-major de l'armée de l'Air et au ministère du Blocus.

Après la défaite il passe dans la clandestinité et le général de Gaulle lui confie la Préfecture de la Seine dès la Libération.

Le 8 décembre 1946, il assiste à notre XIX^e banquet, à Bergerac. Il est à ce moment là Président de la S.N.C.F.

En 1949, fonction nouvellement créée, il est Gouverneur de la banque de l'Algérie et de la Tunisie et en 1952, le président Pinay le met à la tête de l'Electricité de France.

En prenant sa retraite en 1962, si l'honorariat lui a été décerné pour toutes ses activités passées, ses activités nouvelles n'en sont pas moins grandes.

Il est administrateur de la S.A. Philips industrielle et commerciale, de l'Alliance française, des Fondations Carnégie et Furtado Heine, membre de la commission consultative du cinéma français et du jury du festival de Cannes, président d'une association pour le développement du téléphone et de la Société d'Entraide de la Légion d'honneur.

Le 29 novembre 1971, il est mort à Fontainebleau et ses obsèques ont été célébrées le 3 décembre, en l'église Saint-Louis de cette ville.

Il était souscripteur perpétuel, membre d'Honneur et bienfaiteur de notre Association.

Titulaire de la Medal of Freedom with silver palm, de la Polonia Restitua, Grand cordon du Ouissam Alaouite, il était aussi Grand croix de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de Guerre 1914-1918, commandeur des Arts et Lettres, du Mérite civil et de l'Economie nationale. Il avait reçu aussi les médailles d'or de la ville de Paris et du département de la Seine.

Sa capacité supérieure honore sa grande et sa petite patrie.

ROBERT COQ.

NÉCROLOGIE

CABANEL (Raoul), décédé à Cancon (Lot-et-Garonne) le 15 septembre 1961, à l'âge de 75 ans.

LALE (René), décédé à Bordeaux (Gironde) le 7 octobre 1971, à l'âge de 77 ans.

FLOURET (Marcel), décédé à Fontainebleau (Seine-et-Marne) le 29 novembre 1971, à l'âge de 80 ans.

MASSICOT (Georges), décédé à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) le 30 décembre 1971, à l'âge de 74 ans.

BRANDA (Marcel), décédé à Paris (5^e) le 3 février 1972, à l'âge de 87 ans.

DOZIDO (Jean, André, Henri), décédé à Bergerac le 22 février 1972, à l'âge de 72 ans.

SAIGNETTE (Raoul), décédé à Bergerac le 9 mars 1972, à l'âge de 85 ans.

WAROUX (Raymond), décédé à Monsec (Dordogne) le 30 mars 1972, à l'âge de 66 ans.

REDON (Robert), décédé à Bergerac (Dordogne) le 1^{er} mai 1972, à l'âge de 72 ans.

DELBASTY (René), décédé à Bordeaux (Gironde) le 22 août 1972, à l'âge de 77 ans.

MASSIF (Joseph), décédé à Bergerac (Dordogne) le 20 octobre 1972, à l'âge de 77 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956)
AUBERT-FREDET Michelle (1891-1970)
BARBARIN Robert (1887-1968)
BÉNEY Robert (1897-1958)
BERNARD Ambroise (1880-1962)
BRANDA Marcel (1885-1972)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)
CARMILLE René (1886-1945)
CHEVALIER Albert (1874-1970)
DEJOUAS René (1891-1959)
FABRE Albert (1879-1955)
FLOURET Marcel (1892-1971)
FOURNIER Charles (1892-1955)
GOULARD Jacques (1895-1964)
HAYTON Enriqne (1871-1953)

JALABERT René (1905-1970)
LAVIGNE Emile (1904-1968)
LIONNET Edmond (1870-1944)
MATTER Paul (1872-1959)
DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
MIRABEL Roger (1891-1950)
MORIN Henri (1889-1969)
MORIZE Marcel (1894-1939)
NADAUD Pierre (1888-1944)
NOUVEL Ernest (1869-1946)
POZZI Jean (1884-1967)
POZZI-ESCOT Marius (1880-1963)
ROUSSEAU Pierre (1881-1966)
SAIGNETTE Raoul (1887-1972)
VERGNIOL André (1893-1965)
VERNEDE Georges (1895-1971)

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

Dépôt légal du 4 trimestre 1972 (N° 958)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A QUATRE CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES RÉ-
SERVÉS AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
